



ASSEMBLÉE NATIONALE DU QUÉBEC

PREMIÈRE SESSION

QUARANTE-DEUXIÈME LÉGISLATURE

Journal des débats

**de la Commission permanente
de l'économie et du travail**

Le jeudi 2 mai 2019 — Vol. 45 N° 14

Étude des crédits du ministère du Tourisme

**Président de l'Assemblée nationale :
M. François Paradis**

2019

Abonnement annuel (TPS et TVQ en sus):

Débats de l'Assemblée	145,00 \$
Débats de toutes les commissions parlementaires	500,00 \$
Pour une commission parlementaire en particulier	100,00 \$
Index (une session, Assemblée et commissions)	30,00 \$

Achat à l'unité: prix variable selon le nombre de pages.

Règlement par chèque à l'ordre du ministre des Finances et adressé comme suit:

Assemblée nationale du Québec
Direction de la gestion immobilière et des ressources matérielles
1020, rue des Parlementaires, bureau RC.85
Québec (Québec)
G1A 1A3

Téléphone: 418 643-2754
Télécopieur: 418 643-8826

Consultation des travaux parlementaires de l'Assemblée ou des commissions parlementaires dans Internet à l'adresse suivante:
www.assnat.qc.ca

Dépôt légal: Bibliothèque nationale du Québec
ISSN 0823-0102

Commission permanente de l'économie et du travail

Le jeudi 2 mai 2019 — Vol. 45 N° 14

Table des matières

Remarques préliminaires	1
Mme Caroline Proulx	1
M. Frantz Benjamin	3
Discussion générale	4
Adoption des crédits	27
Document déposé	28

Autres intervenants

Mme Claire IsaBelle, présidente

M. Éric Girard

M. Sylvain Lévesque

Mme Émilise Lessard-Therrien

Mme Suzanne Blais

M. Gilles Bélanger

Mme Méganne Perry Mélançon

M. Louis Lemieux

Mme Chantale Jeannotte

* Mme Manon Boucher, ministère du Tourisme

* Témoin interrogé par les membres de la commission

Le jeudi 2 mai 2019 — Vol. 45 N° 14

Étude des crédits du ministère du Tourisme

(Dix-neuf heures trente minutes)

La Présidente (Mme Isabelle) : Alors, il est 19 h 30. Bonjour... ou bonsoir, tout le monde. Alors, nous avons le quorum. Je déclare la séance de la...

Des voix : ...

La Présidente (Mme Isabelle) : Je m'excuse, c'est commencé, les hommes. Merci. Alors, attention, je déclare la séance de la Commission de l'économie et du travail ouverte. Je demande à toutes les personnes dans la salle de bien vouloir éteindre la sonnerie de leurs appareils.

Alors, la commission est réunie afin de procéder à l'étude des crédits budgétaires du portefeuille Tourisme pour l'exercice financier 2019-2020. Une enveloppe de trois heures a été allouée pour l'étude de ces crédits.

Mme la secrétaire, y a-t-il des remplacements?

La Secrétaire : Oui, Mme la Présidente. M. Lemieux (Saint-Jean) remplace M. Allaire (Maskinongé); M. Girard (Lac-Saint-Jean) remplace Mme Foster (Charlevoix—Côte-de-Beaupré); M. Benjamin (Viau) remplace M. Derraji (Nelligan); Mme Lessard-Therrien (Rouyn-Noranda—Témiscamingue) remplace M. Leduc (Hochelaga-Maisonneuve); et Mme Perry Mélançon (Gaspé) remplace Mme Richard (Duplessis).

La Présidente (Mme Isabelle) : Merci. Je demande le consentement afin de savoir si vous acceptez que nous prenions 10 minutes de pause vers 8 h 30, 8 h 45. Le temps sera pris sur le temps du gouvernement. Est-ce qu'on a le consentement?

Des voix : Consentement.

La Présidente (Mme Isabelle) : Parfait. Je rappelle que ce sera 10 minutes, pas 11 ni 12 mais bien 10. Merci. Alors, écoutez, nous allons débiter les remarques préliminaires, puis nous allons procéder par la suite à une discussion d'ordre général avec l'échange de questions et réponses par blocs de 20 à 15 minutes.

Remarques préliminaires

Nous y allons. Nous allons débiter, donc, avec les remarques préliminaires. Mme la ministre du Tourisme, vous disposez de 12 minutes.

Mme Caroline Proulx

Mme Proulx (Berthier) : Merci infiniment, Mme la Présidente. Collègues, amis, merci de vous présenter ce soir. Sans grand étonnement pour beaucoup de gens, depuis le 1er octobre dernier, je vis une perpétuelle série de premières, de belles grandes premières, et ce soir c'est une première d'étude de crédits.

Pour ceux qui me connaissent un peu mieux, la politique m'a toujours passionnée, et c'est avec beaucoup d'honneur que j'ai accepté cette formidable fonction qui m'a été conférée par le premier ministre du Québec. C'est donc avec beaucoup d'émotion que je me présente devant vous. Oui, je suis la ministre du Tourisme du Québec, mais je suis la ministre du Tourisme de toutes les régions du Québec, que ce soit de l'Abitibi, du Témiscamingue, de Montréal, de Québec, du Saguenay, du Lac-Saint-Jean, de Saint-Jean, de Labelle, je suis la ministre du Tourisme de toutes les régions. Et voyager fait réellement partie de l'ADN et des valeurs des Québécois. S'amuser, se divertir, visiter nos festivals, nos événements, c'est ce que sont véritablement les Québécois, et je suis heureuse de pouvoir partager ce que l'industrie touristique a offert et aura à offrir.

D'abord, un énorme merci, Mme la Présidente, à mon équipe ministérielle. Je dois admettre que, dans une vie passée, j'ai été très, très critique des fonctionnaires et des sous-ministres. Maintenant que j'y suis, je tiens humblement à saluer l'énorme travail rigoureux, compétent qui est effectué par la part du ministère du Tourisme du Québec, en commençant par Mme Manon Boucher, ma sous-ministre, et tous les collègues, et je veux prendre le soin de me retourner vers eux, tous mes collègues avec qui j'ai amorcé cette tournée de consultation pendant 11 semaines. C'est des gens qui connaissent de fond en comble l'univers, le domaine touristique, cette industrie riche. Et je vais également remercier du soutien exceptionnel de mon équipe de cabinet, ils sont tous présents ici ce soir : Mélanie, Jonathan, Marie-Julie, Sylvie, Véronique. Et je tiens également, Mme la Présidente, à saluer la présence de ma directrice de cabinet, Mme Mee-Rang Ricard-Bouillon, sans qui toute cette job-là ne serait pas possible.

L'industrie touristique, vous le savez, c'est une industrie qui est hyperperformante, 32 000 entreprises responsables de près de 400 000 emplois au Québec. Des partenaires, des hommes, des femmes d'affaires qui investissent du temps, des efforts, de la créativité pour développer une offre touristique de premier choix aux visiteurs qui décident de choisir le Québec. J'ai d'ailleurs débuté l'important mandat que m'a confié le premier ministre du Québec avec la présentation du Prix excellence

tourisme, où d'entrée de jeu, Mme la Présidente, j'ai pu constater le dynamisme et l'engagement surtout du secteur de l'industrie touristique. À ce gala, j'ai d'ailleurs eu le grand privilège de remettre le prix Grand Bâtitseur à une femme d'exception. Je ne sais pas si vous connaissez Colombe St-Pierre, qu'on a vue beaucoup à la télévision aux côtés de Christian Bégin, propriétaire, gestionnaire d'un restaurant qui s'appelle Chez St-Pierre, dans le Bic. Des passionnées comme elle, Mme la Présidente, dévouées, qui, en plus, met en valeur les produits du terroir, il y en a beaucoup, des gens comme ça, dans l'industrie touristique. C'est des gens comme elle et ceux que j'ai rencontrés sur le terrain qui m'inspirent, qui créent des expériences et qui créent toute la richesse de l'industrie touristique du Québec.

Mme la Présidente, l'industrie touristique est plus que jamais en croissance, en action, les données le démontrent clairement, l'année 2018 a été vraiment fantastique, les estimations du ministère du Tourisme du Québec, aura accueilli près de 96 millions de visiteurs. Des recettes touristiques de 15,7 milliards de dollars, c'est une hausse de près de 5 % par rapport à l'année 2017. Des visiteurs, il y en a eu 35 millions qui étaient des touristes, donc, qui voyagent par plaisir, et qui ont dépensé près de 10,5 milliards de dollars. Des dépenses générées par des touristes hors Québec, on les aime beaucoup, eux aussi, ça a dépassé les 5,5 milliards de dollars, avec plus de 3,8 milliards de dollars d'argent neuf attribuable, donc, à ces touristes internationaux. 2018, donc, encore plus de Québécois ont choisi de voyager au Québec par rapport à l'année précédente, parce que voyager au Québec, Mme la Présidente, c'est magique. Le Québec, c'est un des plus beaux terrains de jeu au monde. Et je suis heureuse de dire qu'en 2018 il y a encore plus de Québécois qui décident de choisir notre territoire québécois.

Le ministère du Tourisme prévoit d'ailleurs que les recettes touristiques devraient atteindre près de 16,4 milliards de dollars en 2019. C'est une excellente nouvelle pour le Québec, mais c'est une excellente nouvelle pour l'ensemble des régions touristiques du Québec.

Pour arriver, donc, à continuer cette croissance-là, il faut se tourner vers l'avenir, parce que le Plan de développement de l'industrie touristique 2012-2020 arrive, comme vous le savez, à échéance en mars 2020. Par la suite, on va donc mettre en oeuvre pour faire en sorte que le Québec continue de consolider sa position au sein des meilleures destinations et devienne, en fait, une destination de calibre mondial. Je ne vous cacherai pas qu'on a envie de faire plus, de miser plus que jamais sur cette croissance-là de notre industrie, parce qu'on sait que l'industrie touristique, c'est un vecteur économique très important.

Donc, il fallait penser à nos actions futures, à celles du post-2020. On a donc... avec le cabinet et le ministère, Mme la Présidente, des partenaires, on a fait une vaste démarche de consultation pour connaître les enjeux, les défis auxquels font face les entreprises touristiques dans chacune des régions du Québec. D'ailleurs, je tiens à saluer la présence du député de Viau, M. Benjamin, qui a fait presque autant de terrain que moi dans cette vaste consultation là, encore merci, M. Benjamin, député de Viau, d'avoir participé à cette vaste consultation là, donc, consultation, vous avez été à même de la constater, pour élaborer, donc, notre réflexion pour établir la stratégie de croissance économique de l'industrie touristique. Le gouvernement du Québec est un gouvernement d'hommes et de femmes d'affaires. Bien sûr, l'éducation et la santé sont des priorités pour notre gouvernement, mais la croissance économique est également prioritaire pour notre gouvernement. Et la croissance économique de notre industrie est prioritaire.

Donc, j'ai entamé une consultation, qui a été lancée le 17 février dernier. Oui, M. Benjamin, nous avons fait 18 arrêts mais couvert 22 régions touristiques au Québec pour consulter, donc, des entrepreneurs, des hommes, des femmes, des créateurs de moments, afin de recueillir, donc, toute l'information nécessaire pour créer notre plan de croissance économique. C'est une première, Mme la Présidente, qu'une ministre du Tourisme allait sur le terrain à la rencontre des gens, des hommes et des femmes d'affaires afin de développer et d'écrire la stratégie de croissance économique de notre industrie.

• (19 h 40) •

À la fin de la tournée, donc, il me reste Gatineau. Des circonstances exceptionnelles, comme vous le savez, on fait en sorte que, la semaine dernière, on n'a pas pu se diriger à Gatineau. Nous y serons d'ailleurs la semaine du 20 mai. On a rencontré jusqu'à présent presque 1 400 entrepreneurs. On a rencontré des gens, des hommes, des femmes, de terrain. Il y a beaucoup de pistes de solution qui ont émané de ces consultations-là. Sans grand étonnement, on a parlé de main-d'oeuvre, bien sûr, on a parlé de mobilité, on a parlé de transport, on a parlé, avec M. Boulet, de stratégies pour attirer davantage de gens dans notre industrie, de les retenir aussi. Il y a des mesures, avec le premier budget du gouvernement de la Coalition avenir Québec, qui sont destinées à l'industrie touristique, pour ramener des gens dans notre industrie. On est allié, évidemment, avec tous les ministères, Mme la Présidente, je tiens à le préciser, qu'on est alignés avec tous les ministères pour faire rayonner, donc, l'industrie touristique.

Les indicateurs sont au vert, notre industrie va bien, on prévoit que le tourisme international va augmenter d'à peu près 3,3 % par année d'ici 2030, pour atteindre près de 1,8 milliard de touristes internationaux. On doit continuer d'investir, donc, dans des projets porteurs dans notre industrie. On va profiter du plein potentiel des croisières fluviales, de l'axe du Saint-Laurent. On va redynamiser l'est de Montréal, l'accessibilité. Et je sens que tout le monde, Mme la Présidente, est mobilisé pour faire avancer notre industrie. Nos collègues de l'opposition, d'ailleurs, vont travailler, j'espère, avec nous pour faire avancer cette stratégie. On parlera certainement de budget, de beaux budgets qui ont été accordés au ministère du Tourisme.

En terminant, Mme la Présidente, je tiens à souligner que le 7 mai prochain aura lieu, donc, les Assises du tourisme. Ce sera le grand bulletin, le grand rapport de ce qu'on a constaté sur le terrain lors de cette vaste consultation. Des appels à mémoires, des avis, des commentaires, d'autres rencontres sont d'ailleurs prévus pour recueillir tous les points de vue des acteurs de l'industrie. L'objectif, Mme la Présidente, c'est simple, c'est faire en sorte que le Québec se dote d'une vision commune forte de croissance économique pour 2020 à 2025 et inviter des gens internationaux à visiter le Québec. On a tous les efforts qui sont mis en place, vous pouvez compter sur moi, je suis investie de cette mission-là. L'année 2018 a été excellente, tout est en place pour les années 2019 et 2020. Je vous remercie, Mme la Présidente, de votre attention.

La Présidente (Mme IsaBelle) : Merci. Merci, Mme la ministre. Je veux juste rappeler que nous ne pouvons pas nommer les députés par leur nom ni les ministres par leur nom, mais bien par soit le nom de leur circonscription ou le titre du ministre.

Alors, nous invitons maintenant le porte-parole de l'opposition officielle en matière de tourisme de faire ses remarques préliminaires. Vous avez un maximum de huit minutes, alors la parole est à vous. Le député de Viau.

M. Frantz Benjamin

M. Benjamin : Merci, Mme la Présidente. Mme la ministre. Je salue les collègues de la majorité ainsi que les collègues de l'opposition. Avec moi ce soir, donc, mon collègue député de Vimont, qui est avec moi. Donc, merci. Et je veux saluer aussi l'ensemble du personnel du ministère du Tourisme, certains d'entre eux que j'ai côtoyés au cours des dernières semaines, donc, lors de ces consultations. Je veux saluer aussi la présence parmi nous de certains représentants d'instances, donc, relevant du ministère du Tourisme, je pense, entre autres, à la Régie des installations olympiques, donc, et son président — donc, salut, mon cher, cher ami, donc — le représentant de la Société du Centre des congrès de Québec, la Société du Palais des congrès de Montréal, exactement.

Écoutez, j'ai écouté avec beaucoup d'attention, Mme la ministre, vos propos, vos remarques préliminaires, donc je tiens à vous remercier, notamment pour cette chaleur presque contagieuse, cette passion avec laquelle vous parlez de l'industrie touristique. Et, au cours des prochaines minutes, nous aurons à aborder plusieurs aspects. Donc, ce que je souhaite avant tout pour la qualité de nos échanges, donc, c'est d'avoir des réponses courtes, donc, parce qu'on a beaucoup de choses à regarder ensemble dans ce dossier-là, c'est un dossier important.

Vous l'avez dit, et je suis d'accord avec vous, c'est une industrie qui va bien, et une industrie qui va même très bien, quand on regarde aussi les indicateurs pour l'avenir, mais qui a besoin de s'assurer qu'elle a les bons leviers pour assurer son développement et le développement de son potentiel. Nous aurons à parler de plusieurs aspects de l'industrie touristique ce soir, mais, si vous permettez, comme nous sommes sûrement dans la complémentarité, pour éviter... Je vais vous alléger la tâche, je vais parler, afin que vous n'ayez pas à en parler, du bilan de votre prédécesseur, du précédent gouvernement au niveau de l'industrie touristique, du bilan libéral des quatre dernières années, puisque souvent je constate presque une manie à parler du bilan de nos prédécesseurs, donc... Alors, je vais vous faciliter la tâche, je vais en parler un peu. Et d'ailleurs je dois vous remercier, Mme la ministre, pour votre élégance, puisque, lors de la consultation en Mauricie, donc, j'y étais avec vous, et vous avez salué, d'ailleurs, le travail de votre prédécesseur, Mme Julie Boulet, qui a fait un travail extraordinaire au cours des dernières années dans l'industrie touristique.

Rappelons, au niveau du bilan 2014-2018, quelques éléments, rapidement : mise en place d'un nouveau modèle d'affaires, nouvelles réalisations d'affaires, un total de 48 millions qui a été mis à la disposition de ce ministère pour soutenir différentes activités, dont, entre autres, 40 millions pour les ATR et 8 millions pour les ATS; création officielle de l'alliance touristique du Québec, une alliance... une instance importante, il va sans dire, notamment dans toute la stratégie d'unité des forces des principaux acteurs de l'industrie touristique pour faciliter la promotion du tourisme québécois, notamment à l'international; harmonisation de la taxe sur l'hébergement, au total, pour les années 2016 à 2020, ce sont quelque 329 millions qui seront perçus et retournés en région, au bénéfice de tous les entrepreneurs et promoteurs touristiques du Québec.

Parlons aussi de l'accent qui a été mis sur la promotion touristique destinée aux marchés hors Québec, délégation de ce mandat de promotion et de mise en marché de la destination sur les marchés hors Québec à l'alliance, en donnant à ce nouvel organisme les moyens de ses ambitions, comme destination, avec un budget de l'ordre de 108 millions de dollars. J'aurais pu parler aussi de toutes ces stratégies d'ensemble en matière d'accueil touristique aussi, qui ont été dévoilées en automne 2017, avec des investissements de 9 millions d'ici 2020, entre autres, par le programme de soutien à l'accessibilité des établissements d'hébergement, accompagnement des PME touristiques pour le virage numérique de l'industrie touristique grâce à des investissements de 15 millions de dollars, mesures en lien avec le Sommet sur le transport aérien régional.

On parle aussi, en termes de réalisations, aussi, du règlement du dossier de la toiture du Stade olympique. Nous aurons l'occasion d'en revenir, puisqu'il est... un nouveau toit devait couvrir le stade en 2021, qui aurait permis au Stade olympique de jouer son rôle clé pour la métropole en accueillant des événements à l'année, nous y reviendrons un peu tout à l'heure, Mme la ministre. Soutien de l'industrie touristique en matière de main-d'oeuvre, ça aussi, nous allons y revenir, puisqu'il y a des ententes et des services d'accompagnement d'entreprise qui ont été conclus, avec 3 millions de dollars d'ici 2020, avec partenariat avec l'Institut de tourisme et d'hôtellerie du Québec, le Conseil québécois des ressources humaines en tourisme, le Mouvement québécois de la qualité et le Centre de transfert d'entreprise du Québec, à Montréal. Donc, voilà quelques éléments. J'aurais pu aller encore à travers d'autres réalisations, mais je m'arrête ici.

Et, puisqu'il nous faut parler de budget — c'est de cela, avant tout, dont il est question — je vous amène sur les crédits, Mme la ministre. Vous comprendrez, dans un contexte où votre gouvernement nage dans les surplus budgétaires, nous sommes étonnés, nous sommes...

La Présidente (Mme IsaBelle) : Est-ce que vous êtes encore dans vos remarques préliminaires ou vous préparez une question?

M. Benjamin : Je prépare une question, Mme la Présidente.

La Présidente (Mme IsaBelle) : Alors, ce n'est pas le moment.

M. Benjamin : Parfait.

La Présidente (Mme Isabelle) : Est-ce que vous avez encore quelques messages pour les remarques préliminaires? Sinon, on peut garder votre deux minutes qui reste.

M. Benjamin : Bien, écoutez, je vais reporter mes deux minutes pour les prochaines questions.

La Présidente (Mme Isabelle) : Parfait. Alors, je vous remercie pour vos remarques. Et nous gardons pour vos autres blocs d'échange 2 min 31 s. Ça vous va?

Alors, je crois qu'il n'y a pas de remarques préliminaires pour les deuxième et troisième groupes d'opposition, c'est bien ça? Parfait. Alors, je vous remercie quand même, hein, je pense que j'ai oublié de vous le dire, le député de Viau.

Discussion générale

Alors, nous sommes prêts, maintenant, à reconnaître une première intervention de l'opposition officielle, pour un premier bloc d'échange. Alors, M. le député de Viau, on vous accorde déjà 20 minutes.

M. Benjamin : Merci, Mme la Présidente. Donc, alors, je m'étais déjà annoncé, Mme la ministre, donc, j'avais déjà annoncé mon étonnement lorsque... Et là je vais vous citer, je vais prendre le temps de vous citer. Donc, suite au dépôt du budget, vous faites partie, votre ministère fait partie des trois ministères qui auront moins d'argent à déboursier en 2019-2020. Et vous dites, et je vous cite : «Je suis allée cogner à la porte [du ministre des Finances] en lui demandant 40 millions de dollars additionnels.» Vous comprendrez, Mme la ministre, dans un contexte de surplus... Ce gouvernement-là nage dans des surplus. On parle d'une industrie où ça va bien et qui a besoin... Alors, comment vous expliquez cette baisse des crédits?

• (19 h 50) •

Mme Proulx (Berthier) : Merci, M. le député de Viau. D'abord et avant tout, je tiens à apporter des clarifications mais surtout à rassurer tout le monde qui est présent ici et qui sont à l'antenne, à écouter l'étude des crédits du ministère du Tourisme, et à rassembler, donc, l'ensemble des gens présents et de notre industrie, le budget du portefeuille du tourisme n'a pas subi de diminution dans le budget 2019-2020.

Je veux revenir sur la citation que vous avez apportée, M. le député de Viau, où vous me citez moi-même. D'abord, lorsque je suis entrée en poste, je veux juste apporter une précision qui est extrêmement importante, non seulement le budget du tourisme n'a pas diminué, mais notre gouvernement l'a même bonifié, en matière d'investissement en tourisme.

D'abord, à mon entrée, à l'arrivée au cabinet, on a vu que l'enveloppe destinée à supporter jusqu'en 2020 le développement d'attraits via le Programme de soutien aux stratégies de développement touristique, mieux connu sous l'acronyme PSSDT, était pour ainsi dire, M. le député de Viau, épuisé par ma prédécesseure. Donc, on a dû, pour répondre à la très, très forte demande de notre industrie, comme vous le savez, qui est en croissance et qui avait donc le souhait d'investir et de développer également le produit touristique... on a donc regarni les coffres, parce que, comme vous le savez, le plan du précédent gouvernement arrive à terme en mars 2020, il était inacceptable, impensable pour notre gouvernement de ne pas avoir de fonds dans ce programme-là, tant et si bien que, oui, nous sommes allés chercher un 40 millions de dollars additionnels pour, donc, regarnir les coffres du programme avec ce 40 millions de dollars là.

Il y a également, puisque vous parlez de... qu'on a fait des coupures... Au contraire, moi, je peux vous annoncer, parce qu'on sait que notre gouvernement... Ça peut être difficile pour de jeunes entreprises d'aller cogner à la porte de banques ou de caisses, lorsqu'on décide de faire du démarrage d'entreprise. Parfois, elles peuvent être frileuses. C'est la raison pour laquelle, dans le premier budget de la Coalition avenir Québec, on a donc prévu de soutenir la capitalisation d'un nouveau fonds. L'investissement va se faire sous la forme d'une prise de participation dans un fonds de 11,5 millions de dollars, capitalisé, ça, c'est important, à parts égales par le gouvernement du Québec et par Filaction. Pour le bénéfice des gens qui sont présents ici, Filaction, c'est un fonds de développement qui soutient des PME québécoises, notamment de diversité, de l'économie sociale, de culture et de tourisme. Mais, finalement, juste pour rassurer l'ensemble des partenaires qui sont tous autour de cette table, le Programme d'aide financière aux festivals et événements, signature très, très importante de l'industrie touristique, va être bonifié de 4 millions de dollars sur deux ans à compter de l'an prochain, entre autres, M. le député de Viau, pour positionner encore plus clairement, donc, le tourisme gourmand.

La Présidente (Mme Isabelle) : Parfait. Merci.

M. Benjamin : Et pourtant, Mme la ministre, ce qui apparaît clairement, donc, dans les crédits ici, on parle de crédits 2019-2020, 11 353 000 \$, tandis que les crédits 2018-2019 étaient de 45 211 000 \$, c'est ce qui apparaît clairement au livre des crédits.

Mais je vais encore plus loin, Mme la ministre. Quand vous dites qu'il n'y a pas eu de coupure, ce programme, soutien aux projets et au développement du tourisme, lorsqu'on se rend sur le site Web de votre ministère, il est écrit ceci : «À compter du 5 mars 2019, le ministère ne recevra plus aucune demande d'aide financière dans le cadre [de ce volet] en raison des disponibilités budgétaires limitées», alors notamment pour le volet Appui à la Stratégie touristique québécoise au nord du 49e parallèle. Comment vous expliquez cela, Mme la ministre?

Mme Proulx (Berthier) : Vous savez, les réductions auxquelles vous faites référence, M. le député de Viau, elles s'expliquent principalement par le fait que les sommes dans le programme PSSDT, donc le Programme de soutien

aux stratégies de développement de tourisme, sont passées, le 26 juin 2018, d'un mode de versement subvention directe à un mode de versement sous forme de prise en charge du service de dette sur une période maximale de 10 ans. Et ça, ça a été le 26 juin 2018. Les crédits 2019-2020 ne comprennent aucun montant pour le PSSDT, alors qu'en 2018-2019 un montant de 28 millions de dollars était initialement, donc, destiné pour un remboursement sous forme de subvention directe. Aucune somme n'est perdue, mais c'est la ventilation, donc, des crédits qui se fera sur plusieurs exercices afin, donc, de respecter le mode de financement sous forme de prise en charge du service de la dette. Donc, si on peut l'expliquer clairement, les besoins étaient donc désormais étalés dans le temps. C'est ce qui a été décidé d'être fait.

M. Benjamin : Si je comprends bien, est-ce que vous êtes en train de nous dire, Mme la ministre, que l'ensemble des groupes qui ont pu bénéficier d'un appui financier dans le cadre de ce volet, donc, ces groupes-là, donc, pourront éventuellement, donc, en 2019-2020, appliquer pour obtenir éventuellement un financement?

Mme Proulx (Berthier) : Je vais me tourner vers ma sous-ministre, Manon. Je dois demander le consentement, Mme la Présidente? Je vous demande pardon.

La Présidente (Mme Isabelle) : Oui. Est-ce que nous avons le consentement pour faire intervenir la sous-ministre? Merci. Madame, je vous invite à prononcer votre prénom, votre nom et votre titre.

Mme Boucher (Manon) : Manon Boucher, sous-ministre au ministère du Tourisme. Je m'excuse, j'ai manqué un bout de la question. Est-ce que je pourrais ravoir la question, s'il vous plaît?

M. Benjamin : Oui. Alors, la question était... À la lumière de ce que la ministre vient de nous dire, je demandais à la ministre de confirmer que, pour 2019-2020, l'ensemble des groupes qui ont pu obtenir ou du moins qui ont fait des demandes pourront le faire éventuellement, et il n'y a pas de coupure annoncée, donc, dans le cadre de ce volet-là.

Mme Boucher (Manon) : Vous parlez du volet... de l'ensemble du PSSDT?

M. Benjamin : Oui.

Mme Boucher (Manon) : Alors, pour le PSSDT, ça fonctionne par appel à projets. Et, avec les nouvelles sommes que la ministre du Tourisme a obtenues lors du budget de cette année, il va y avoir un nouvel... à projets qui va être lancé au cours des prochaines semaines, et les entreprises vont pouvoir déposer leurs projets. Et c'est comme dans n'importe quel programme gouvernemental, les projets vont être analysés selon les critères du programme qui sont en vigueur, et le processus va suivre son cours, et les gens qui vont avoir fait les demandes vont pouvoir obtenir les réponses, en fonction de l'enveloppe de 40 millions qui a été dégagée.

Mme Proulx (Berthier) : Je veux juste préciser, M. le député de Viau, qu'en octobre 2018 on n'avait aucun argent disponible dans le PSSDT jusqu'en 2020. Il était impensable pour notre gouvernement, impensable pour cette industrie-là de ne pas avoir de l'argent additionnel. Je suis convaincue que Mme Boulet a très, très bien dépensé ces sommes-là. Néanmoins, dans le cadre du programme du précédent gouvernement, puisqu'il arrive à terme en 2020, c'est 40 millions de dollars additionnels, donc, qu'on a. Et on pourra répondre, comme le précise Mme la sous-ministre, aux demandes de l'industrie avec des appels à projets, donc, qui vont venir sous peu.

M. Benjamin : Merci, Mme la ministre. Un autre dossier qui me tient à coeur, et, pour ce dossier-là, j'avais eu l'occasion de vous poser une question, et j'avais eu la réponse, mais une réponse que, vous comprendrez... Je vais revenir, justement, sur cette réponse-là.

La CAQ s'était engagée, donc, lors des dernières élections provinciales, à créer quelque 500 entreprises en agrotourisme. Et j'ai reçu effectivement la réponse que vous nous avez fait parvenir. Et là encore je vais devoir vous citer, Mme la ministre. Et, dans la lettre, vous nous dites : «Par ailleurs, considérant le fait que la création de nouvelles entreprises agrotouristiques repose sur la volonté des exploitants agricoles à ouvrir leurs portes aux touristes et aux excursionnistes, le ministère du Tourisme collabore.» Alors, dois-je comprendre... ce qui était l'un des rares, presque le seul engagement de votre administration en matière touristique, dois-je comprendre que cet engagement-là ne reposait pas sur un plan, sur une vision, mais plutôt sur la bonne volonté des entrepreneurs à partir, à démarrer une entreprise?

• (20 heures) •

Mme Proulx (Berthier) : D'abord, je tiens à préciser que ce n'est pas le seul engagement de notre gouvernement en matière touristique. Je vais préciser que la redynamisation de l'est de Montréal, parce que Montréal est un attrait touristique, entre autres, à travers ses festivals, ses événements, le Stade olympique également, alors, ça fait partie des engagements de la Coalition avenir Québec. C'est clair que c'était un engagement politique de notre gouvernement.

Vous connaissez la réalité, M. le député de Viau, certainement mieux que moi, des agriculteurs, des gens qui nourrissent et qui remplissent la table des Québécois. Alors, oui, on a cette volonté-là. Mais il faut que les agriculteurs puissent embarquer dans ce mouvement-là. Or, ils ont des réalités. On ne peut pas forcer les agriculteurs, comme vous le savez. On les invite. On souhaite que tous les Québécois, les touristes qui débarquent ici, au Québec, puissent profiter de la qualité de la nourriture, de l'attrait agrotouristique des routes gourmandes du Québec, mais, bien sûr, il va falloir qu'il y ait, je vous dirais, une réalité de temps de certains agriculteurs. Ce qu'on a dit, c'est que, conjointement avec le MAPAQ,

on va faire en sorte de miser sur cette opportunité-là de faire du Québec une destination gastronomique incontournable. On va donc adapter la capacité de l'industrie à croître à la vitesse... puis les meilleurs scénarios afin de mettre en place...

La Présidente (Mme Isabelle) : Je vous invite à conclure. Je vous invite à conclure sur cette question.

Mme Proulx (Berthier) : Alors, oui, c'est un engagement politique. Nous allons continuer de développer cet engagement politique là, absolument, M. le député de Viau.

M. Benjamin : Bien, écoutez, merci, Mme la ministre, mais, à la lumière de votre réponse et aussi de ce que j'ai devant moi comme lettre, je comprends que c'était beaucoup plus... c'est beaucoup plus qu'un souhait, beaucoup plus qu'un engagement, puisque... Vous savez, un engagement, lorsqu'il y a un engagement, on s'active, on arrive avec un plan. J'ai vu plusieurs engagements de votre gouvernement, donc, dans d'autres dossiers, où ils sont arrivés avec des plans, une vision, et là ce n'est qu'un souhait. Donc, c'est ce que je constate. Donc, alors, on y reviendra au cours de ce mandat, sur ce que vous appelez un engagement à ce niveau-là.

Le temps nous fait la guerre, Mme la ministre, vous comprendrez qu'on doit voir plusieurs dossiers. Et un dossier que j'ai le goût de voir avec vous tout de suite, c'est le fameux dossier du Palais des congrès. Ce n'est pas moi qui le dis, c'est le président de Tourisme Montréal qui dit que l'agrandissement du Palais des congrès fait partie de... est la pierre, donc, la pierre angulaire pour le développement, l'élargissement de l'offre touristique à Montréal, dans la grande région de Montréal. Or, depuis, il y a eu des engagements qui avaient été pris. Donc, la Société du Palais des congrès estimait d'ailleurs pouvoir déposer son dossier d'opportunité dès janvier. Et là, tout à coup, avec l'arrivée de votre gouvernement, on a reporté cet agrandissement aux calendes grecques. J'aimerais, pour les gens qui nous écoutent aujourd'hui, ce soir, que vous nous donniez l'heure juste. Ce dossier, qui est un dossier important, qui est un dossier prioritaire pour l'industrie touristique montréalaise, quelles sont vos intentions? Quelles sont les intentions de votre gouvernement?

Mme Proulx (Berthier) : Nous avons rencontré le P.D.G., le nouveau P.D.G., M. Mercure, qui est ici, derrière moi, du Palais des congrès. Sincèrement, M. le député de Viau, vous me voyez un peu offensée en disant qu'on n'avance pas et qu'on a remis aux calendes grecques... Je vous invite à réfléchir à ce commentaire-là, dans le plus grand des respects, M. le député de Viau, parce que je ne vois pas clairement ce que le précédent gouvernement avait réellement fait dans ce dossier-là.

Le développement économique, c'est dans l'ADN de notre gouvernement. Dans les remarques préliminaires, j'ai dit que nous étions un gouvernement d'hommes et de femmes d'affaires. Le tourisme et le tourisme d'affaires, ce sont des secteurs économiques très importants. Le tourisme d'affaires, vous avez raison, jouit présentement d'une fenêtre d'opportunités, et les chiffres parlent d'eux-mêmes. Puisque vous aimez les chiffres, M. le député de Viau, c'est 1,5 million de visiteurs hors Québec qui ont généré des dépenses touristiques de près de 900 millions de dollars, 5,1 millions de nuitées, 27 000 emplois directs et indirects. En ce sens-là, d'ailleurs, on a lancé une vaste campagne de tourisme d'affaires, où vous étiez, à Laval, ces dernières années.

Je n'ai pas à vous rappeler que le Palais des congrès, M. le député de Viau, c'est une institution extrêmement importante pour la vitalité économique, touristique de Montréal. Son agrandissement, c'est une opportunité supplémentaire pour que Montréal puisse s'illustrer à l'international, et il faut la saisir. Je veux que nous soyons fiers, tous, de nos infrastructures, et le Palais des congrès s'inscrit là-dedans. Donc, oui, nous souhaitons aller de l'avant avec son agrandissement. On va le faire à l'image de notre gouvernement, M. le député de Viau, c'est-à-dire de façon responsable, en s'assurant que les Québécois et les Québécoises en ont pour leur argent. C'est un dossier extrêmement important, que je suis de très près. On met tous les efforts nécessaires dans ce projet-là. Les équipes du palais, de M. Mercure, celles des ministères, donc, travaillent étroitement, donc, dans l'élaboration de ce projet-là. Mme Rouleau est impliquée là-dedans, nos collègues au Trésor, aux Finances sont aussi au dossier. D'ailleurs, je tiens à vous informer, monsieur, que, le 11 avril 2019, ont été réunis autour d'une même table Tourisme, Finances, Affaires municipales et Habitation, ainsi que le président du Conseil du trésor. On s'est rencontrés, donc, pour faire le point, M. le député de Viau, sur l'avancement des travaux pour des enjeux qui sont associés à cette rencontre-là, rencontre très productive.

Donc, je le répète, on est engagés à favoriser, donc, le développement de la métropole et de l'économie du Québec et le Palais des congrès de Montréal.

M. Benjamin : Alors, Mme la ministre, je vais rétablir les faits pour vous. Quand vous vous demandez qu'est-ce qu'on avait fait dans ce dossier-là, donc, il y a des choses qui ont été faites, je vous rappelle, on parle d'inscription de 52 millions dans le PQI. Et il y avait un engagement formel de notre équipe, de l'opposition officielle, du Parti libéral du Québec, donc, à prioriser le Palais des congrès, parce qu'actuellement, plus on retarde, c'est des engagements, c'est des occasions d'affaires que Montréal, que la grande région de Montréal perdent.

Alors, ce que j'ai le goût de vous demander maintenant : Avez-vous un calendrier, un échéancier, un échéancier à nous déposer pour l'agrandissement du Palais des congrès?

Mme Proulx (Berthier) : Vous aviez fait un engagement, M. le député de Viau, avec tout respect, en campagne électorale. Maintenant, la Coalition avenir Québec est au gouvernement. Il y a une lettre datée du 3 décembre 2018, M. le député, je peux vous rassurer, de la mairesse de Montréal, Mme Plante, qui indiquait la volonté de son administration de travailler avec le gouvernement du Québec dans le projet de l'agrandissement du Palais des congrès, un dossier qui est prioritaire pour la métropole. Et elle offre, Mme Plante, on l'a rencontrée à plusieurs occasions, M. le député de Viau,

à faire avancer ce projet-là. Depuis ce temps-là, le dossier chemine très, très bien. On a d'excellentes relations avec la mairesse de Montréal. Il y a des discussions qui se poursuivent, M. le député de Viau, avec la Société du Palais des congrès, donc, la ville de Montréal, Tourisme Montréal, la Société québécoise d'infrastructures, donc, pour convenir des paramètres à respecter en ce qui concerne un enjeu qui était majeur, l'intégration architecturale du prolongement du bâtiment. Je peux vous rassurer que les discussions se poursuivent avec les partenaires et que les discussions sont extrêmement positives.

M. Benjamin : Merci, Mme la ministre. Un autre dossier qui me... Quand on parle d'infrastructures, donc, on doit parler aussi... et en ouverture, en préliminaires, j'avais fait la remarque, c'est au sujet du toit du stade. Au sujet du toit du stade, il était prévu qu'en 2021, qu'en 2021 le toit du stade soit recouvert. Et maintenant, surprise, donc, on nous annonce que ce n'est plus en 2021, en 2024. Qu'est-ce qui explique ce si grand retard? Et, là encore, vous savez l'utilisation importante du Stade olympique pour différents événements. Donc, c'est des occasions qui vont être probablement perdues. Qu'est-ce qui explique ce si grand retard, Mme la ministre?

Mme Proulx (Berthier) : Moi, je ne souhaite pas que vous utilisiez le mot... que ce sont des «occasions perdues», parce que M. Labrecque, dont on vient d'ailleurs de renouveler le mandat, travaille très, très fort à faire en sorte qu'on cesse de ne pas aimer le Stade olympique, qui est un des plus grands symboles touristiques non seulement de la métropole qu'est Montréal, mais tout le Québec entier. On fait les choses correctement, M. le député de Viau. Vous savez que le Parc olympique, c'est un attrait qui est riche, qui s'est bien développé au fil des années. Ce que je peux vous dire, M. le député de Viau, c'est qu'on travaille très bien avec la RIO et M. Labrecque, les dossiers avancent rondement. J'imagine que M. Labrecque aura l'occasion un peu plus tard de vous en parler. Mais on fait les choses dans l'ordre, M. le député de Viau. Et je vous rappelle que, dans l'ordre, ça correspond également à la capacité des Québécois de payer.

La Présidente (Mme Isabelle) : Je vais vous annoncer, là, qu'il vous reste trois minutes, là... trois secondes, pardon.

M. Benjamin : Trois secondes.

La Présidente (Mme Isabelle) : Trois secondes. Plus de temps pour les questions, M. le député de Viau.

M. Benjamin : On y reviendra, on y reviendra.

La Présidente (Mme Isabelle) : Vous avez d'autres blocs également, vous avez d'autres blocs, là. Vous n'en avez pas juste un seul, vous en avez deux autres. Ça va? Merci pour l'échange. Je vous invite à bien faire attention au temps pour ne pas que vous ayez de surprises.

Alors, on y va maintenant avec le premier bloc du gouvernement, et la parole est au député du Lac-Saint-Jean... Ah! On y va avec qui, maintenant? Oui?

M. Girard (Lac-Saint-Jean) : Bien, je vais laisser M. Lévesque... excusez, le député de...

La Présidente (Mme Isabelle) : Alors, la parole est maintenant au député de Chauveau. Pas de problème. Alors, la parole est au député de Chauveau pour 16 minutes.

• (20 h 10) •

M. Lévesque (Chauveau) : Merci beaucoup, Mme la Présidente. Permettez-moi tout d'abord les salutations d'usage, saluer Mme la ministre ainsi que les membres de son cabinet. Évidemment, je salue mes collègues de la partie ministérielle, mes collègues de l'opposition officielle. Très heureux de vous revoir ce soir, chers collègues de la deuxième et de la troisième opposition. Merci beaucoup. Je me permets également de saluer les membres de vos équipes respectives, parce que nous sommes à la conclusion de ces crédits budgétaires, et je le sais, que l'ensemble du personnel, l'ensemble de toutes les équipes ont travaillé très fort, de nombreuses heures de préparation, et je tiens ce soir à vous remercier tout un chacun, peu importe la formation politique, pour votre travail. C'est colossal. Et je pense qu'on a tous appris ensemble, pendant cette période de crédits budgétaires. Et je salue également, bien sûr, tous les membres de la fonction publique qui sont ici ce soir, qui ont travaillé tout autant à se préparer dans le but d'alimenter les réflexions et les discussions de l'équipe, ce soir, pour notre grand plaisir.

Je suis très heureux, Mme la Présidente, d'intervenir en tourisme parce que ma circonscription électorale est une circonscription touristique très forte, le récréotourisme, est un endroit magnifique, je dis toujours, entre lacs et montagnes, Chauveau, venez voir ça, ça vaut la peine, le ski, le golf, le vélo, sports d'hiver, Wendake. Si vous n'avez jamais eu la chance de venir voir la magnifique nation huronne-wendat, il y a vraiment beaucoup de choses à voir avec son musée, son hôtel-musée. Et, bien sûr, Mme la Présidente, vous-même, la ministre, êtes venue faire un petit tour, lors de la tournée, M. le député de Viau y était également, on a eu le plaisir de vous accueillir à Lac-Delage. J'espère que vous avez apprécié l'expérience.

Et ce soir, bien, on parle de tourisme, et j'ai le goût de vous parler du Parc olympique. Vous en avez parlé. Je suis une personne de Québec, originaire de la Côte-Nord, mais j'ai des petits souvenirs, quand même, du Parc olympique, parce que c'est mes premiers souvenirs, quand je suis arrivé à Montréal, de voir le Stade olympique. Et j'ai eu le privilège pendant six mois, seulement six mois, de vivre sur l'île de Montréal mais à quelques pas du Stade olympique, proche du métro Cadillac. Et, lorsque je vivais là, évidemment je me promenais... Et on le sait, à l'est de Montréal c'est un peu... plus qu'un peu, c'est l'emblème de l'est de Montréal. Et le gouvernement actuel a pris l'engagement de revitaliser l'est de Montréal,

et il y a eu une annonce, en décembre dernier, avec la mairesse de Montréal et notre collègue députée de Pointe-aux-Trembles et ministre déléguée aux Transports, où on a signé une déclaration pour revitaliser l'est de Montréal.

Malheureusement... Mme la ministre, elle en a parlé tout à l'heure, elle veut donner un peu d'amour au Parc olympique, parce que c'est un peu mal aimé, malheureusement, des Québécois, je ne sais pas pourquoi autant, mais on le sait un peu. Les Québécois, je me rappelle des bons vieux symboles : Ça nous a coûté cher, plus de 1 milliard de dollars, avec nos taxes, ça a pris 30 ans à payer. Il y a comme un manque de fierté, à quelque part, de ce grand symbole qu'est le Stade olympique. Pourtant, vous l'avez mentionné, Mme la ministre, c'est emblématique, c'est magique, le Stade olympique. J'oserais dire que c'est un des plus grands symboles du Québec avec le Château Frontenac, avec le Château Frontenac. Mais moi, j'ai des bons souvenirs du Big O — le Stade olympique, c'est comme ça qu'on le surnomme, hein? — les matchs des Expos que je suis allé voir, je suis allé à un match de la Machine de Montréal — je ne sais pas si vous vous souvenez, ça n'a pas duré longtemps, cette équipe de football là — les Alouettes, l'Impact. Puis on le sait, là, le Parc olympique, ce n'est pas que le stade. Il y a le Stade Saputo maintenant, qui est là. Donc, moi, j'ai des bons souvenirs avec cet endroit-là. Et il faut être capable de redonner, je pense, ses lettres de noblesse à ce site, qui est magnifique.

On a pu voir, dans les dernières années, Mme la Présidente, quand même beaucoup de travail qui a été fait. On a réussi à donner une vocation supplémentaire au Parc olympique, notamment avec l'arrivée dans la tour de Montréal des 1 200 employés du Mouvement Desjardins, ce qui est quand même intéressant, avec des espaces qui ont été convertis en bureaux, qui étaient inoccupés depuis plus de 30 ans. Très intéressant. Et on le sait, que les installations olympiques ont beaucoup de projets, quand même, sur la table. J'ai fait quelques recherches, Mme la Présidente. On parle d'une candidature pour la Coupe du monde de soccer en 2026. Le Canada n'est pas une puissance en soccer, mais, malgré tout, on a la capacité d'accueillir ce grand sport, je ne sais pas, peut-être avec Toronto ou d'autres villes aux alentours, ça pourrait être intéressant. Il y a plein, plein d'événements qui sont possibles au Parc Olympique. Ça, c'est intéressant.

Mais, tout à l'heure, notre collègue député de Viau le mentionnait, le Stade olympique n'est pas toujours occupé, mais il y a quand même un mythe, selon moi, puis j'ose le mentionner. Puis moi-même, en faisant des recherches, j'avais l'impression qu'on l'utilisait une dizaine de journées par année. J'ai été très surpris d'apprendre qu'il y avait une utilisation de plus de 200 jours pour... dans les deux dernières années, en fait, il y a eu plus de 200 jours d'occupation par année pour le Stade olympique. Moi, j'avais cette impression-là, là, que c'était utilisé pour peut-être un match ou deux de soccer pendant l'hiver et un grand événement, un show, deux shows. Bien oui, je ne reste pas à Montréal, qu'est-ce que vous voulez? Un gars de Québec qui n'est pas à Montréal, il ne le sait peut-être pas autant. Mais c'est un mythe, pour moi, que j'ai le goût de briser ce soir. Et, plus de 1 million de visiteurs par année, il n'y a pas beaucoup d'organisation au Québec qui peut se permettre de se targuer d'avoir plus de 1 million de visiteurs par année en son sein.

Alors, évidemment, cette perception négative là, c'est un enjeu. Mme la Présidente, il faut être capable de redonner ses lettres de noblesse là, d'enlever la mauvaise presse, de favoriser... bien, de redonner de la fierté, je vais oser dire ça, redonner de la fierté aux Québécois pour cette infrastructure, ces infrastructures qui sont le Parc olympique.

Mme la ministre, vous en avez parlé tout à l'heure, vous avez renouvelé le mandat de M. Michel Labrecque, qui vous accompagne ce soir. Et, évidemment, je voudrais savoir comment vous avez l'intention de poursuivre votre appui au développement du Parc olympique, de redonner ses lettres de noblesse et de faciliter... bien, de redonner de l'amour un peu à ce beau Parc olympique.

Mme Proulx (Berthier) : Merci, M. le député de Chauveau. En 1976, j'étais aux Olympiques, la XXI^e Olympiade, j'ai eu le grand bonheur de voir Bruce Jenner, en 1976. C'est dans ma cour. Je suis une fille de Rosemont, alors le Parc olympique, c'est chez nous. C'est là que j'ai appris à faire du patin à roues alignées, à faire de la raquette, du ski de fond, à m'éclater.

Il y a des démarches, M. le député de Chauveau, Mme la Présidente, pour le remplacement de la toiture du Stade olympique. La toiture actuelle a été installée en 1998, et, tout le monde le sait, là, la durée de vie a été dépassée, pour la toiture du stade. Il y a des démarches de remplacement qui ont été commencées en 2011, 2011, on est en 2019. Et je tiens à préciser, M. le député de Chauveau, qu'il est temps de finaliser le processus. Ça fait huit ans que la démarche est amorcée et je suis convaincue qu'en 2024 tous les Québécois, toutes les Québécoises vont être fiers du Stade olympique qui va pouvoir accueillir des événements internationaux et rentabiliser l'actif en changeant le toit, en mettant le Stade olympique opérationnel 12 mois par année. Et de partout à travers le Québec, du comté de Viau mais de Matane, Gaspésie, partout, vous allez venir à Montréal, comme moi, je vais chez vous pêcher, pour venir voir, donc, des événements majeurs qui vont se tenir à Montréal.

Il faut préciser que, oui, il y a des composantes du Stade olympique qui sont d'origine, de 1976, certains ici n'étaient pas au monde, et n'ont jamais été restaurées. Il y a des mises à niveau qui sont nécessaires pour le plus grand symbole emblématique touristique du Québec. Le stade, c'est le seul endroit couvert au Québec qui peut accueillir des événements de très, très grande envergure, des spectacles, des concerts des U2 de ce monde.

M. Labrecque fait un travail exceptionnel. Vous l'avez mentionné, M. le député de Chauveau. Quand la Fédération des caisses Desjardins décide de s'installer dans la tour olympique, bravo à M. Labrecque et à toute son équipe d'avoir réussi ça, réussi, donc, à intéresser des gens à utiliser l'espace de location et faire en sorte que le Stade olympique devienne de plus en plus rentable.

• (20 h 20) •

Ce qu'on souhaite, avec le changement de la toile... de toute façon on n'a pas le choix, elle arrive à terme, sa fin de vie est là, donc, avec le changement de la toiture du stade, ce n'est pas rien, de rendre opérationnel 12 mois par année, donc, le Stade olympique, attirer, comme vous l'avez mentionné, peut-être, M. le député de Chauveau, la FIFA, qui est un événement international. En imaginant une seule seconde des droits de diffusion télévisuels qui seraient consentis à

Montréal avec la diffusion de la FIFA, c'est non seulement les marchés qui sont émergents dans l'industrie touristique du Québec que sont ceux du Mexique et du Brésil, comme vous le savez, qui sont de grands champions de foot, les Américains également, mais rêvez une seule seconde aux droits de diffusion que nous pourrions avoir avec toute l'Europe également, qui sont de grands, grands, grands amoureux du foot, du soccer, comme on appelle ici. Les vitrines sont incroyables pour Montréal, pour notre industrie touristique.

Et nous travaillons en collaboration étroite avec les gens de la RIO. On aura, au cours des prochaines semaines, des prochains mois, la possibilité de discuter davantage, donc, sur le projet de remplacement de la toile du Stade olympique.

De beaux moments sont vécus là-bas. Je vous invite d'ailleurs à vous approprier, tous les Québécois, tous les Québécois, cet espace qu'est le Stade olympique de Montréal et tout son parc.

La Présidente (Mme Isabelle) : Le député de Chauveau, vous pouvez poursuivre. Il vous reste 4 min 21 s.

M. Lévesque (Chauveau) : Avec plaisir, Mme la Présidente. Moi, je n'étais pas au Stade olympique pendant les Olympiques, je suis né en 1973, mais une de mes premières photos d'enfant, c'est avec un tee-shirt avec mon logo olympique. Donc, je m'en souviens très bien. Je pourrai vous la montrer, Mme la ministre, un de ces quatre.

Évidemment, il y a eu beaucoup de développement au niveau du Parc olympique au cours des années, après les Olympiques, post-Olympiques, tout le parachèvement de la tour elle-même, le centre sportif qui a été réaménagé, le changement de vocation du Vélodrome en Biodôme et l'Esplanade qui a été aménagée, le développement, tout à l'heure j'en parlais, du Stade Saputo, qui est magnifique, par ailleurs. C'est ma dernière visite au Parc olympique, en fait, puis je me rappelle très bien, c'est l'année où je suis allé voir un match de l'Impact contre les Fire de Chicago, et on avait malheureusement perdu. Ils n'étaient pas très forts, l'année passée, l'Impact. Cette année, ça va mieux, là. Ça va un peu mieux, n'est-ce pas, M. le député Saint-Jean? Alors, c'était une belle expérience.

Mais, chose certaine, on sent que le Parc olympique a une forte attraction. Vous en parliez, du tourisme, du 1 million. La question que j'ai le goût de demander à Mme la ministre, Mme la Présidente : Est-ce qu'on est capable d'avoir des indications sur quelles sont les... l'origine des touristes, de quel endroit... Parce que, sur le 1 million, j'imagine qu'il y a une ventilation. Est-ce que c'est seulement du tourisme local, régional, ou peut-être un peu du Québec, ou encore on réussit à attirer un certain nombre de touristes étrangers qui décident de... Je vous parlais d'un ensemble, là, de lieux à voir. Le Biodôme, c'est magnifique. L'Insectarium, c'est magnifique. Est-ce qu'il y a beaucoup de touristes étrangers qui viennent nous voir, visiter cette infrastructure?

Mme Proulx (Berthier) : Merci, M. le député de Chauveau. Il faut habiter dans Rosemont — vous n'êtes pas très loin, M. le député de Viau — pour voir combien, le long de la rue Sherbrooke... en fait, tout le grand quadrilatère de ce magnifique espace, c'est incroyable, le nombre de touristes internationaux qui garent leurs bus le long de la rue pour aller admirer ce magnifique édifice.

Il faut voir aussi que les images du Stade olympique... Prenons la formule 1, par exemple, ils font toujours des images du Stade olympique. Ça devient un incontournable. Et, lorsque des gens à l'international mais aussi de partout au Québec qui n'ont pas eu la chance de fouler le sol de l'espace du Stade olympique s'amènent massivement là-bas... Il y a des concerts, des événements, comme vous le savez, sur l'Esplanade, qui se tiennent. Je me rappelle d'un concert avec Kent Nagano qui avait attiré des dizaines de milliers de personnes sur l'Esplanade, à Montréal.

Le Parc olympique, c'est un incontournable, puis je veux juste saluer ce soir M. Labrecque, qui, ce soir, devait recevoir au gala ESTim de la Chambre de commerce de l'est de Montréal — parce que, oui, M. Labrecque travaille comme nous à la redynamisation de l'est de Montréal — le prix Orchidée à cause de son travail pour le Parc olympique et le développement de l'est de Montréal. Je tiens à saluer le travail de M. Labrecque, une minute pour le souligner. Merci de votre présence, M. Labrecque, et... Est-ce qu'il nous reste du temps ou on a passé tout notre temps, Mme la Présidente?

La Présidente (Mme Isabelle) : 45 secondes.

Mme Proulx (Berthier) : Il me reste 45 secondes. Oui, je veux, comme Québécois, comme nation, qu'on se réapproprie le Stade olympique. Je suis fière du Stade olympique. Partout dans le monde, les architectes viennent voir le concept de ce stade olympique là. Et je crois que les Québécois, tous les Québécois doivent se réapproprier cet espace-là. Merci, M. le député.

La Présidente (Mme Isabelle) : Merci pour l'échange. Nous allons maintenant vers le deuxième groupe d'opposition. La parole est maintenant à Mme la députée de Rouyn-Noranda—Témiscamingue. Vous avez 14 min 45 s.

Mme Lessard-Therrien : Merci, Mme la Présidente. Bonsoir, Mme la ministre, ainsi que les membres du cabinet. Ce soir, j'aimerais vous parler d'Airbnb. Alors, bien que les pouvoirs d'inspection et d'enquête aient été transférés à Revenu Québec, la Loi sur les établissements d'hébergement touristique relève de votre ministère, et l'hébergement illégal vous concerne directement. C'est donc de votre devoir d'intervenir vigoureusement dans ce dossier. Selon une étude de l'Université McGill, plus de 24 000 annonces d'Airbnb ont reçu une réservation, l'an dernier, et ce, seulement dans la ville de Montréal. Le phénomène prend aussi des proportions alarmantes dans les quartiers centraux de Québec et s'étend même aux régions, notamment dans la location des chalets.

Avez-vous pris conscience, Mme la ministre, de l'importance du nombre de réservations sur la plateforme Airbnb, et ce, seulement l'an dernier?

Mme Proulx (Berthier) : Alors, merci, Mme la députée, de cette question. On a eu d'ailleurs l'occasion, en privé, d'en discuter, vous et moi. Lorsque je suis arrivée en poste, en novembre dernier, on a rapidement constaté, j'ai rapidement constaté qu'avec le projet de loi n° 150 adopté par le précédent gouvernement il manquait des règlements, c'était clair qu'il manquait des règlements et que le travail n'avait pas été complété. Donc, ça manque de clarté, cette loi-là, et vous êtes à même de le constater à travers les chiffres que vous nous avez présentés aujourd'hui. Donc, très rapidement, avec... ma consœur la ministre des Affaires municipales et de l'Habitation et moi-même avons décidé de travailler ensemble. Et, je peux vous le dire, on travaille, Mme la députée, main dans la main, Mme Laforest et moi. Ce qu'il est important de souligner, c'est que les enjeux sur l'établissement d'hébergement touristique de type Airbnb, c'est bien au-delà, comme vous le savez, de l'industrie touristique, que ça transcende l'industrie touristique. C'est important, donc, de préciser qu'on travaille, donc, avec Mme la ministre Laforest, des mois de travaux depuis mon arrivée...

La Présidente (Mme IsaBelle) : Mme la ministre, on va vous demander de conclure rapidement sur cette question.

Mme Proulx (Berthier) : Des mois, Mme la députée, de travail. Vous le savez, on l'a annoncé à l'Assemblée nationale, on l'a annoncé en Chambre, d'ici la fin de la présente session notre gouvernement va déposer un règlement qui va être simple, qui va être clair, qui va être applicable mais surtout qui va être équitable pour l'ensemble des joueurs de l'industrie touristique.

Mme Lessard-Therrien : En fait, avec ces milliers, ces dizaines de milliers de locations, les inspecteurs du secteur de l'hébergement touristique, qui relèvent maintenant de Revenu Québec, ne parviennent pas à endiguer le fléau. Revenu Québec nous l'a confirmé d'ailleurs hier en commission.

Une toute récente demande d'accès à l'information révèle que le nombre d'inspections avec avertissement pour toutes les catégories d'hébergement touristique, incluant les hôtels, les gîtes et les résidences de tourisme à Montréal, a été de 19 en décembre, sept en janvier et trois en février. Les chiffres sont semblables dans la région de la Capitale-Nationale, où le nombre d'avertissements a été de neuf en décembre, 23 en janvier et sept en février. Pire, pour tout le Québec, en date du 8 avril dernier, aucun constat d'infraction n'avait été émis pour les locations illégales.

Avez-vous pris connaissance de ces chiffres alarmants? Et le P.D.G. de Revenu Québec a déclaré hier que le cadre réglementaire ne lui donne pas les outils pour assurer sa fonction de contrôle. Qu'allez-vous faire?

Mme Proulx (Berthier) : Raison pour laquelle on va donc, je le répète, déposer un règlement qui va être simple, qui va être clair, qui va être applicable et équitable dès avant la fin de la session parlementaire, et avec ce règlement-là, Mme la députée, avec une application uniforme de la loi à la grandeur du territoire québécois. Et ça, je suis convaincue que ça va augmenter le taux de conformité, les gens vont se conformer, on va définir clairement ce qu'est une résidence principale, une résidence secondaire. Je comprends que présentement il y a énormément de flou. C'est mon désir et c'est mon engagement, je prends un engagement envers vous que, d'ici la fin de la présente session, et avec votre collaboration, je le souhaite, Mme la députée... déposer ce projet de règlement là, parce que l'équité fiscale, c'est extrêmement important pour notre gouvernement. Et je pense que vous serez satisfaite de ce règlement qu'on va déposer d'ici la fin de la présente session parlementaire.

• (20 h 30) •

Mme Lessard-Therrien : Bien, je suis contente de vous entendre parler de réglementation. En même temps, pour faire appliquer cette réglementation-là, ça va prendre des inspecteurs. Actuellement, c'est inacceptable que le travail des 25 inspecteurs de Revenu Québec s'appuie uniquement sur la dénonciation individuelle. C'est évident, Mme la ministre, qu'ils ne disposent pas des informations nécessaires pour faire respecter la loi. La saison touristique, vous le savez, elle approche à grands pas, et, pour l'instant, ce qu'on sent, c'est que le gouvernement fait davantage preuve de complaisance envers les multinationales milliardaires comme Airbnb en les laissant échapper à leurs responsabilités et en leur permettant de s'enrichir avec des locations illégales qui ont des effets dévastateurs sur nos quartiers.

Qu'attend votre gouvernement pour les rendre imputables, pour les rendre imputables des offres de logement qu'elles affichent sur leur site, pour les obliger à communiquer à Revenu Québec les renseignements sur les transactions, comme le prix payé, l'adresse et le nombre de nuitées, qui permettront aux inspecteurs de disposer d'informations traitables pour faire respecter notre souveraineté législative?

Mme Proulx (Berthier) : Alors, Mme la députée, le règlement qu'on va déposer d'ici la fin de la session va donner vraiment toutes les assises pour faciliter, donc... Revenu Québec, vous savez que ça relève de Revenu Québec, mais, je veux insister, lorsqu'on va déposer le règlement, là, les gens n'auront pas le droit... n'auront pas le choix, pardon, de se conformer à ce règlement-là. La loi était floue, il manquait beaucoup de précisions. Je vous répète que ça va être clair, ça va être simple, ça va être applicable, mais surtout ça va être équitable.

Et j'entendais encore des gens de l'industrie touristique qui disaient qu'il y avait une iniquité fiscale. Je vous le dis, je crois que vous allez être satisfaite de ce règlement qu'on va déposer d'ici la fin de la présente session. L'équité, c'est extrêmement important pour notre gouvernement, et je crois que vous allez être satisfaite, Mme la députée, avec le dépôt de ce règlement-là.

Mme Lessard-Therrien : Vous dites que vous parlez beaucoup avec Mme Laforest. Est-ce que vous parlez aussi avec vos collègues chez Revenu Québec, pour ces inspecteurs-là, qui sont quand même des éléments essentiels dans le respect de la loi?

Mme Proulx (Berthier) : Bien sûr que je parle avec des gens de Revenu Québec. M. le ministre des Finances est tout à fait au courant, on a eu des rencontres ensemble. Mais je vous le précise encore, quand le règlement va être déposé... Vous comprendrez que, pour le moment... J'aimerais pouvoir vous en parler ici. Ce n'est ni le lieu, ni le temps, ni le moment. Puis d'ailleurs j'invite le député de Viau, lorsqu'on déposera ce règlement-là, de travailler tout le monde ensemble, parce que c'est important que tous les députés des oppositions, nous travaillions ensemble dans une recherche d'équité fiscale. C'est important pour nous. J'imagine que c'est la même importance pour le député de Viau et la même importance pour vous, Mme la députée de Rouyn-Noranda...

Mme Lessard-Therrien : Témiscamingue.

Mme Proulx (Berthier) : ...Témiscamingue.

Mme Lessard-Therrien : Merci. J'aimerais maintenant vous parler du tourisme nature aventure. Vous savez, nos lacs, nos rivières, nos montagnes, nos grands espaces, nos paysages, c'est notre image de marque au Québec. C'est une image qui permet de positionner aussi le Québec comme un incontournable en tourisme d'aventure. C'est un secteur touristique qui est en réelle expansion. Son chiffre d'affaires a augmenté de 50 % au cours des cinq dernières années, ce n'est pas peu dire. C'est une industrie qui fait vivre plusieurs régions du Québec en faisant venir notamment 43 % de leur clientèle de l'extérieur du Québec.

Qu'avez-vous de prévu pour développer ce secteur de l'industrie touristique qui favorise le développement économique régional?

Mme Proulx (Berthier) : D'ailleurs, notre gouvernement a nommé une ministre déléguée, hein, au développement économique régional, ma consœur Mme Marie-Eve Proulx, preuve que le gouvernement a vraiment à cœur le développement économique régional.

C'est très important de pouvoir... Et on voit que d'ailleurs c'est un secteur d'activité de notre industrie qui est en constante progression. Vous savez que les ententes arrivent à terme en 2020. Toutes les ententes, d'ailleurs, seront renouvelées en 2020, et donc on pourra regarder comment on va faire en sorte pour faire rayonner encore davantage ce secteur-là de notre industrie.

Je veux juste aussi vous souligner au passage qu'il y a 75 millions de dollars additionnels qui ont été... qui seront injectés dans... des investissements additionnels, pardon, dans les établissements de la SEPAQ, qui sont, donc, de grande, grande signature touristique non seulement pour l'intra-Québec, mais à l'international également.

Mme Lessard-Therrien : Donc, je crois comprendre que vous voyez là une force, dans le tourisme d'aventure nature. En fait, ce qui m'embête un peu, c'est que votre gouvernement démontre aussi un appétit féroce pour les grands projets qui vont avoir d'importants impacts sur notre paysage québécois et sur la faune et la flore. On peut penser au projet de gazoduc qui va tracer une grande ligne de l'Abitibi au Saguenay, avec un tracé de 750 kilomètres de long, avec une emprise de 30 mètres de large, qui va complètement défigurer et diviser notre territoire. On peut penser aussi à la désormais triste et célèbre saga de Saint-Adolphe-d'Howard ou encore le projet de port de Québec, qui aura un impact significatif sur la pêche en Gaspésie. Est-ce que vous êtes consciente de ces contradictions-là, oui ou non?

Mme Proulx (Berthier) : Je ne suis pas sûre de très bien saisir votre question, Mme la députée. Il y a des cicatrices qui ont été causées par de précédents gouvernements. Je pense à l'énorme cicatrice de Port-Daniel, entre autres, qui a été créée par le gouvernement du Parti québécois, qui vient vraiment cicatrifier une des plus belles régions touristiques du Québec. Toutes les régions touristiques du Québec sont belles. Mais je ne suis pas certaine de bien saisir votre question, Mme la députée.

Mme Lessard-Therrien : Bien, en fait, c'est qu'on parle encore de grands développements économiques qui ne font pas nécessairement de sens avec un développement d'aventures nature, où les gens viennent ici pour admirer la beauté de nos grands paysages, de nos grands espaces, et là ces projets économiques là, comme le gazoduc, entre autres, vont avoir des réels impacts sur ces paysages-là, et c'est un peu un double discours.

Mais j'avais aussi envie de vous entendre parler de tourisme autochtone, et le temps file, je n'ai presque plus de temps. Donc, j'aimerais vous en parler. S'il y a un engagement de votre plateforme que nos deux partis partagent, c'est l'importance de mettre en oeuvre la Déclaration des Nations Unies pour les droits des peuples autochtones. Cette déclaration-là, elle énonce entre autres l'importance des relations de nation à nation, et, de leur côté, les nations autochtones voient l'industrie touristique comme un levier économique identitaire et culturel qui est très fort. Est-ce que vous avez rencontré Tourisme autochtone Québec avant de déterminer le budget de votre ministère?

Mme Proulx (Berthier) : Dave Laveau est un partenaire très important de notre industrie. Et d'ailleurs, lors des consultations partout au Québec qu'on a faites, les 11 dernières semaines, on est allés à Oujé-Bougoumou, sur la Côte-Nord, à Val-d'Or, dans Lanaudière, chez moi, dans le comté de Berthier — vous connaissez évidemment la Manawan — on a rencontré des Cris et des Innus. Et je tiens à préciser, Mme la députée, que, lors des consultations, j'ai demandé au ministère d'avoir un service de traduction pour pouvoir favoriser l'intégration des communautés autochtones à participer à notre consultation, parce qu'ils sont importants. Je crois que c'était à Chibougamau, si on peut me préciser... C'est à Chibougamau, donc, où notre ministère et nous avons insisté pour avoir un système de traduction. D'ailleurs, les Cris

et les Innus ont formidablement bien travaillé avec nous. On a une consultation spécifique, comme vous le savez, pour aller de l'avant avec les Premières Nations. On travaille en collaboration, donc, avec Mme la ministre D'Amours, elle se joint à moi, et on va avoir une consultation... La date de la consultation, donc, avec M. Laveau, Mme D'Amours et moi-même, il me fera plaisir de vous la partager très prochainement.

Mme Lessard-Therrien : Vous savez, le tourisme autochtone est présent dans 17 des 21 régions touristiques du Québec, mais leur principal défi, malgré que leur industrie est en pleine expansion, c'est de rejoindre les touristes par l'entrée principale, qui est Montréal. Depuis près de trois ans, Tourisme autochtone Québec et DestiNations portent un projet majeur d'infrastructure touristique et culturelle autochtone à Montréal de près de 50 millions de dollars. Ce projet est d'ailleurs appuyé et financé officiellement par l'Assemblée des premières nations du Québec et Labrador, la ville de Montréal. À pareille date, l'an passé, devant l'inaction du gouvernement libéral dans ce dossier, la critique en matière de tourisme, justement Mme D'Amours, questionnait beaucoup le gouvernement libéral à ce sujet-là. J'aimerais connaître votre position et l'avancement de ce grand projet pour le Québec et les nations autochtones.

Mme Proulx (Berthier) : Alors, vous faites là référence à un projet qui s'appelle DestiNations, donc, dans Le Vieux-Port de Montréal, qui est une infrastructure qui est porteuse, qui est structurante, tant sur le plan culturel que touristique, d'ailleurs, et on poursuit le développement avec M. Laveau à cet égard-là. C'est le ministère de la Culture et des Communications, maintenant, qui est porteur du dossier. Ils ont une expertise pour accompagner et pour soutenir, donc, les organismes culturels dans leurs projets de construction. Il y a eu plusieurs rencontres, les rencontres sont bonnes. Il y a des firmes qui ont travaillé donc pour analyser le plan d'affaires de 2016, l'impact des budgets des organismes culturels autochtones, qui souhaitent, donc, déménager dans une nouvelle infrastructure. On est vraiment concertés, on est en action, donc, avec ma collègue la ministre de la Culture et des Communications, Mme D'Amours, évidemment, et moi-même.

La Présidente (Mme Isabelle) : Il vous reste 35 secondes.

Mme Lessard-Therrien : 35 secondes. Bon, j'aurais aimé vous parler peut-être plus longuement d'agrotourisme. Peut-être me rappeler ce que... les visions que votre gouvernement a en ce sens-là, je ne suis pas tout à fait certaine d'avoir bien compris quand vous avez échangé avec le collègue de Viau.

• (20 h 40) •

Mme Proulx (Berthier) : Oui. Donc, ce qu'on veut... Pardon?

La Présidente (Mme Isabelle) : Il vous reste 20 secondes.

Mme Proulx (Berthier) : Je trouve ça dommage qu'on épuise un sujet aussi important que celui-là en 20 secondes. Je pense qu'il y a tout le mérite de s'y attarder longuement. Si jamais on n'a pas la chance ici, ça me fera plaisir de faire d'autres rencontres avec vous, Mme la députée, puis on pourra en discuter autour d'une table.

La Présidente (Mme Isabelle) : Je veux souligner encore... Je vais rappeler que nous ne pouvons pas nommer nos collègues par leurs noms, on doit vraiment soit les appeler par leurs noms de circonscription ou le titre de leurs ministères. Alors, je l'ai entendu à plusieurs reprises, là, dans cet échange aussi.

Également, j'aimerais vous... Je sais que le sujet, il est intéressant, c'est le tourisme. J'aimerais également... Quand vous posez vos questions, laissez la chance à la ministre de bien répondre. Parce que, depuis tantôt, là, on me demande d'accélérer et d'accélérer la ministre de répondre, mais donnez-lui la chance aussi de répondre. Ça vous va? Merci.

Alors, nous allons maintenant avec le deuxième bloc du gouvernement, avec le député du Lac-Saint-Jean. Vous avez 15... Il ne vous reste plus rien que 15 min 20 s.

M. Girard (Lac-Saint-Jean) : Merci, Mme la Présidente. Puis justement c'est ce dont je vais parler, d'agrotourisme et de tourisme gourmand. Donc, en tout cas, salutations d'usage à mes collègues de l'Assemblée nationale, salutations à Mme la ministre, la sous-ministre ainsi que son équipe de cabinet et tous les gens du ministère. Donc, ça me fait plaisir de pouvoir m'adresser à vous puis de jaser avec vous, Mme la ministre.

Et, avant de débiter, j'aimerais quand même souligner quelque chose ce soir dans ma région, entre autres, dans mon comté, c'était le Gala des Grands Prix agroalimentaires au Saguenay—Lac-Saint-Jean. Et il y a une catégorie qui est la contribution à l'offre touristique régionale, et simplement souligner que c'est la Ferme Michel Rivard et fille, la grande gagnante, et aussi il y a un prix public Radio-Canada, et qu'elle est arrivée deuxième pour sa poutine aux bleuets. Donc, dans ma région, le pays des géants, le pays des bleuets, alors, on en est très fiers.

Et, Mme la ministre, j'aimerais aussi souligner la belle visite que vous avez faite à moi et à ma collègue députée de Roberval quand vous êtes venue dans la région et, entre autres, dans le comté de Lac-Saint-Jean. On n'a peut-être pas de stade olympique, mais on a un grand lac avec une grande patinoire, l'hiver. Et ça a été très, très intéressant. Et je ne me rappelle pas la dernière fois qu'on a eu la visite, dans mon comté, d'un ministre au niveau touristique. Donc, ça a été très, très bien accueilli de la part aussi des gens. Et vous avez eu la chance de discuter aussi avec les gens de tous les secteurs du tourisme et, entre autres, au niveau d'agrotourisme gourmand. Et, en plus, dans ma région, je tiens à le souligner encore une fois, on a un créneau d'excellence, qui est le tourisme d'aventure. Donc, c'est important quand même de le signifier.

Alors, vous savez, j'ai dit tout à l'heure... et tout à l'heure ma collègue avait commencé d'en parler, tout à l'heure, de l'écotourisme, l'agrotourisme, le tourisme gourmand, et c'est des secteurs qui, avec raison, prennent de plus en plus de

place dans le paysage touristique québécois. Et c'est sûr et certain que j'y accorde une importance particulière, parce que ça touche beaucoup le domaine agricole, agroalimentaire, tout ça, et c'est des dossiers qui travaillent conjointement, mixtes. Et c'est une belle offre qu'on peut faire, surtout dans les régions comme la nôtre.

Vous savez, la différence aussi entre l'agrotourisme et le tourisme gourmand, bien, l'agrotourisme, hein, c'est la visite de fermes, l'accueil. Ça permet aussi de donner de l'information, de voir aussi comment qu'au niveau agricole ça se passe. Et puis il y a vraiment, en ce moment, une effervescence à ce niveau-là. Et aussi, quand vous êtes venue chez moi, vous avez eu... on a fait la visite, justement, d'une entreprise agrotouriste qui est la ferme Miel des Ruisseaux, qui est un producteur de miel et d'hydromel. Donc, je pense que vous avez très apprécié.

Mme Proulx (Berthier) : Oui.

M. Girard (Lac-Saint-Jean) : En même temps, ils ont un économusée, puis ça nous montre le monde des abeilles, et tout ça. Donc, on voit le potentiel énorme à ce niveau-là, puis on voit aussi que ce secteur-là, l'agrotourisme, les gens qui travaillent dans le milieu agricole sont... quand ils peuvent le faire, quand ils ont les moyens aussi de le faire, donc, ils sont très intéressés à le faire, et ils aiment ça, ils sont des passionnés, puis ils vendent l'image au niveau agricole. Et on en a aussi au niveau de l'autocueillette. On a beaucoup de petits fruits chez nous, hein, puis il y a beaucoup d'entreprises qui font de l'autocueillette, donc, de l'agrotourisme, puis qui, en même temps, permettent de faire de l'autocueillette des petits fruits, entre autres du bleuet.

Il y a le tourisme gourmand aussi qui se développe de plus en plus, le tourisme gourmand, qui nous permet aussi de développer puis d'avoir, au niveau des... on parle de repas, de gastronomie puis de faire vivre un peu une expérience culinaire aussi au niveau de la ferme, et aussi qui travaille avec, maintenant, des appellations... on parlait des appellations du terroir, mais des appellations qu'on appelle des appellations réservées, qui vont chercher le côté culturel de l'endroit d'où ils servent les produits. Donc, c'est quand même des choses qui sont intéressantes et des choses qu'il faut développer. Puis, entre autres, dans ma région, bien, on a une table champêtre qui est unique, donc, À L'Orée des champs, puis c'est la seule dans région. Donc, c'est ce tourisme gourmand dont on parle.

Je le disais tout à l'heure, l'agrotourisme, tourisme gourmand, le Québec, moi, je pense qu'il jouit d'une force incroyable pour promouvoir le territoire comme étant une destination de choix, je vous ai entendu le mentionner lors de votre visite, puis il faut vendre le Québec, hein, c'est important. On a beaucoup de diversité, on a beaucoup de paysages, on a des endroits merveilleux. Puis j'ai parlé beaucoup de mon secteur, de ma région, mais aussi on a quand même dans toutes les régions des vignobles. On parle des cabanes à sucre, hein, pour la Beauce, je connais la Beauce, mais il y a bien d'autres endroits. Il y a des cidreries, aussi, il y a des vergers et maintenant de plus en plus de microbrasseries un peu partout, qui sont déployés à travers le Québec. Donc, c'est quand même quelque chose qui est assez intéressant. Il y a des chocolateries aussi qui font partie de l'agrotourisme, du tourisme gourmand, des circuits gourmands. Puis, quand on parlait, tout à l'heure, des vignobles, il y a une route des vins. Et on voit aussi de plus en plus des festivals, puis des festivals gourmands. Donc, c'est quand même... je pourrais vous en parler, puis vous en passer, il y en a, puis ça se développe de plus en plus.

Toutes les régions du Québec, tant urbaines que rurales, peuvent promouvoir le caractère distinctif de leur territoire en valorisant les atouts de leurs produits et le savoir-faire des artisans et des producteurs. Il y a beaucoup de savoir-faire. Donc, c'est important de valoriser ça. Et on sait aussi que le tourisme gourmand possède effectivement un immense potentiel pour stimuler... Puis ça, c'est important, parce qu'on parle d'agrotourisme, tourisme gourmand, tout ça, mais c'est quand même... ça stimule les économies d'un point de vue local, régional puis même national, parce qu'on fait rayonner le Québec au niveau... à travers le monde, par ces secteurs d'activité.

Puis, simplement peut-être vous faire... parler un peu de chiffres, parce que moi, je... on est quand même au niveau des crédits, quelques statistiques, on compte 789 entreprises agrotouristiques au Québec, donc c'est quand même important, et on en compte 1 052 en tourisme gourmand. Donc, on voit qu'il y a un engouement pour ça. Donc, les deux secteurs ensemble, on parle de 1 800 entreprises. Donc, c'est quand même intéressant. C'est près de 320 membres exploitants, O.K., qui font partie de l'Association de l'agrotourisme et du tourisme gourmand et... dont 53 % en tourisme gourmand et 47 % de ces 320 là en agrotourisme, et c'est 293 millions de chiffre d'affaires, de l'ensemble des entreprises de tourisme gourmand. Donc, c'est quand même important, parce que c'est quand même des entreprises de petite et de moyenne taille. Mais ce qui est encore plus surprenant, c'est qu'il y a 25,9 millions de visites en comparaison à 14 millions pour les institutions muséales. Donc, c'est un secteur qui se développe.

Et tout à l'heure on parlait de chiffres, on parlait de 43 %, mais, des clientèles touristiques, il y a 11 % qui proviennent de l'extérieur du Québec. Puis j'aimerais quand même qu'on porte une attention particulière à ce 11 % là de tourisme hors Québec. C'est une donnée qui est très intéressante, mais je sais qu'on est capables de faire mieux puis faire plus, parce que c'est de l'entrée aussi d'argent neuf dans les coffres du Québec, pour inciter encore plus les touristes internationaux à bénéficier de notre touristique particulière, notamment, parce que le secteur de l'agrotourisme est en pleine croissance.

Et c'est quand même un secteur qui est intéressant puis qui est en augmentation. Entre 2012 et 2015, on a eu une augmentation de 13 % du chiffre d'affaires et 12 % d'augmentation de l'achalandage des touristes gourmands dans les entreprises agroalimentaires du Québec. On parle aussi de... Pour 75 % des petites municipalités sondées, le tourisme gourmand est le secteur ayant connu la plus grande croissance depuis les cinq dernières années. Et on dit que, pour les cinq prochaines années, c'est encore plus de municipalités, on parle soit de 86 % qui identifient le tourisme gourmand comme le secteur touristique qui aura la plus grande croissance prévue. Donc, c'est quelque chose. Les chiffres parlent d'eux-mêmes.

Puis l'industrie va très bien. Il y a un sondage, justement, qui a été fait par Lemay Stratégies. Entre 2011 et 2016, le secteur de l'agrotourisme a connu une croissance de 75 %, et de 2016 à 2021 on parle de 86 % de croissance estimée.

Donc, c'est un secteur, écoutez, qui est en effervescence. Et, pour les 10 prochaines années encore, les chiffres le disent, ils le démontrent, ça va ne faire qu'augmenter.

Je sais, Mme la ministre, à l'heure actuelle... les sortes de financement disponibles pour les entrepreneurs, ça travaille avec le ministère de l'Agriculture, tout ça, c'est conjoint, il y a des volets, vous en avez parlé un peu tout à l'heure. Moi, j'aimerais ça savoir un peu... parce que le gouvernement du Québec veut faire... on veut faire, le Québec, une destination numéro un, puis je voudrais juste savoir un peu comment vous allez y parvenir. Puis un peu, en même temps, bien, ça va vous permettre de répondre à ma collègue, alors...

• (20 h 50) •

Mme Proulx (Berthier) : Merci, M. le député du Lac-Saint-Jean. Merci de votre accueil quand je suis allée chez vous. Alors, mesdames et messieurs, on a eu *Mange, prie, aime*; maintenant, on va avoir *Mange, goûte, découvre*. Non, je fais une blague, mais c'est vraiment ça, c'est de découvrir les plaisirs gastronomiques du Québec. Et, pour ceux qui me suivent sur Instagram, quand je peux acheter des produits avec un drapeau du Québec, sur mon fromage, sur mon cidre, sur mon vin, vous dire la fierté que j'ai d'acheter qualité Québec.

Et c'est vrai que c'est un engagement de la Coalition avenir Québec, avec, donc, un fonds, plus précisément, là, un fonds d'investissement agricole qui va mettre en place, donc, l'accessibilité pour l'ensemble des productions agricoles, y compris les entreprises agrotouristiques. Donc, en gros, on parle d'un montant minimal de 50 millions par année qui va permettre, donc, d'encourager la création de nouvelles entreprises dans le domaine de l'agrotourisme. Il va être financé par un surplus actuel de La Financière agricole, donc on est vraiment collés sur le MAPAQ.

Et ce qu'il est important de préciser, que je n'ai pas eu l'occasion de faire, M. le député de Viau, les agriculteurs du Québec nourrissent le Québec, nourrissent une partie de la planète aussi, ce sont des gens qui travaillent très, très fort. On n'a pas idée de l'investissement, on ne parle même pas financier, là, mais humain, chez les agriculteurs au Québec. La création de nouvelles entreprises tient d'abord et avant tout de la volonté de ces gens-là d'accueillir des touristes sur leurs lopins de terre. On sait qu'ils travaillent très, très fort, et c'est malheureusement, au Québec... le plus haut taux de suicide, c'est chez les agriculteurs. Ils ont des cris de détresse année après année. Et c'est une entreprise que je veux soutenir mais à la capacité d'accueillir des touristes chez eux. Si ça devient une charge additionnelle pour eux, il faut qu'il y ait cette volonté-là. Il y en a beaucoup, d'agriculteurs qui ont cette volonté-là d'accueillir des touristes chez eux. Il y en a qui sont dans le début de leur entreprise, moi, je souhaite les accompagner à grandir, le MAPAQ fait exactement la même chose, et on veut continuer de mettre des produits québécois dans les assiettes de tous les Québécois.

Et d'ailleurs, dans un des volets de nos programmes festivals et événements, c'est 4 millions sur deux ans pour faire, entre autres, que, par exemple, dans les marchés de Noël, on retrouve des produits du Québec, dans les festivals et les événements, qu'il y ait des produits du Québec clairement identifiés comme étant des produits du Québec.

Alors, c'est dans cet esprit-là, M. le député de Lac-Saint-Jean, que notre gouvernement a annoncé, donc, ses mesures en agrotourisme et en tourisme gourmand.

La Présidente (Mme Isabelle) : On peut continuer avec le député de Lac-Saint-Jean. Il vous reste 2 min 13 s.

M. Girard (Lac-Saint-Jean) : Donc, je suis quand même content d'entendre ça. Puis, tout à l'heure, mon collègue député de Viau — c'est bien cela? — vous avez quand même mentionné le secteur agricole puis l'agrotourisme, parce que ça en fait partie, et vous avez mentionné des réalités, mais il y a des réalités aussi d'entreprise, il y a des réalités aussi de contraintes, des fois, de temps et de météo, tout ça, mais c'est un secteur qui est en voie de... qui se développe de plus en plus, mais c'est long, c'est quand même long à développer aussi, ce secteur-là, des contraintes physiques, etc. Et, en même temps, bien, ça nous permet aussi de découvrir le côté bucolique du territoire québécois, qui est très intéressant, quand on se promène dans les routes rurales en campagne, tout ça.

Puis je reviens aussi un peu, Mme la ministre... Quand vous êtes venue dans ma région, dans mon comté, vous aviez des gens, justement, des agriculteurs qui font de l'agrotourisme qui vous ont entretenue et qui vous ont souligné, nécessairement... pas nécessairement en termes d'argent, mais plus en termes, des fois, d'accompagnement, parce que le ministère de l'Agriculture accompagne, tout ça. Peut-être, un peu, juste me... Une question : Qu'est-ce que le ministère peut offrir en termes d'accompagnement au niveau des entreprises?

Mme Proulx (Berthier) : Bien, justement, c'est... Merci, M. le député. C'est dans cet esprit-là, donc, dans le volet festivals et événements. Accompagner les agriculteurs, c'est de rendre leurs produits accessibles à l'ensemble du territoire québécois. Donc, ce 4 millions de dollars là sur deux ans, c'est justement pour donner partout, aux festivals, aux événements, accès aux produits québécois, dans les marchés de Noël, dans les festivals, dans des événements. Puis les Québécois, on a beaucoup de savoir-faire là-dessus.

Puis je veux juste souligner, d'ailleurs, je l'ai salué, M. Sirois, de l'ITHQ, qui a gagné un Bocuse d'Or, qui maintenant va être à l'international pour aller gagner un prix encore plus prestigieux, je le souhaite. C'est le rayonnement, c'est la fierté de tout le Québec, des agriculteurs en allant aux chefs cuisiniers qui nourrissent l'ensemble des Québécois.

La Présidente (Mme Isabelle) : Je vous remercie pour cet échange enrichissant.

Écoutez, le temps alloué est déjà écoulé. Il est 20 h 57. Nous allons prendre une pause de 10 minutes, alors nous revenons à 9 h 7, nous commençons à 9 h 7. C'est bien.

(Suspension de la séance à 20 h 57)

(Reprise à 21 h 7)

La Présidente (Mme Isabelle) : Alors, tout le monde est de retour? Alors, écoutez, nous allons commencer. Merci. Alors, nous allons commencer, 21 h 7. Nous sommes maintenant rendus avec le deuxième bloc de l'opposition officielle. Nous laissons la parole au député de Viau. Vous avez 17 minutes.

M. Benjamin : Merci, Mme la Présidente. Donc, je veux, à mon tour, saluer cette belle récompense qu'a eue M. Labrecque ce soir, donc. D'ailleurs, l'événement se tient dans ma circonscription, par ailleurs, donc, alors... Mais très content de vous avoir avec nous. Et puis, comme vous, je salue aussi la grande contribution de M. Labrecque à Montréal et au Québec, donc, à diverses fonctions, notamment, dans le cas qui nous concerne aujourd'hui, à la Régie des installations olympiques. C'est un... Je salue le visionnaire qu'il est et le grand développeur qu'il est.

Et vous avez évoqué tout à l'heure, Mme la ministre, le grand concert avec l'Orchestre symphonique de Montréal, avec Kent Nagano. J'y étais. Donc, c'était un événement important, majeur, un très bel événement. Et je salue aussi tout ce qui a été réalisé au cours des dernières années autour du... avec le Parc olympique, en termes de vision, pour l'est de Montréal. Et, moi qui ai grandi, donc, dans la circonscription de Viau, donc, pour moi, il n'y a qu'un autobus qui me mène vers le Parc olympique, c'est le 139. Donc, voilà.

Vous avez... Vous venez de terminer, je crois, les consultations, Mme la ministre, et je vais tout de suite, si vous permettez, faire une toute petite rectification. Au moment d'annoncer ces consultations, vous avez dit que vous étiez la première. Je dois vous dire que vous êtes la deuxième, puisqu'avant vous... et il y a la députée de Laporte, ancienne ministre du Tourisme, Mme Nicole Ménard, qui, elle, avait réalisé aussi des consultations, des tournées, alors... Mais, quand même, je salue ces consultations-là. Donc, ça a été un bon moment de rencontres de différents acteurs.

La première question... J'ai plusieurs questions autour de... dans ce bloc-ci. Si vous permettez, j'aimerais vous demander des réponses pas trop longues, parce que... surtout quand on va essayer de parler pour l'ensemble... pour beaucoup d'acteurs.

Est-ce qu'au terme de ces consultations, Mme la ministre, où nous avons, vous et moi, beaucoup entendu beaucoup d'acteurs... est-ce que vous vous engagez à déposer un bilan de ces consultations-là?

• (21 h 10) •

Mme Proulx (Berthier) : Quelques précisions. Dommage que je ne vous verrai pas sur le bus 139, parce que je l'ai pris beaucoup, moi aussi, M. le député de Viau.

La consultation de la précédente ministre du Tourisme, c'étaient les associations touristiques régionales. Or, dans le cadre de cette grande consultation-là, M. le député de Viau, vous avez été présent, c'est les ATR, les ATS. On a également rencontré les maires, les préfets de chacune des régions touristiques qu'on a visitées, en plus, en plus d'avoir rencontré 1 400 entrepreneurs de ce ministère du bonheur.

Alors, c'est la première fois, si je peux apporter ces précisions-là. C'est un... Oui. Alors, il y aura les assises du tourisme qui auront lieu les 6 et 7 mai prochains, où on pourra présenter à l'ensemble des acteurs de l'industrie ce que nous aurons récolté sur le terrain, tous les témoignages, les bons coups, des enjeux, les défis, les envies, la vision de l'industrie touristique. On a récolté... Comme vous le savez, M. le député, le canevas pour le plan de la stratégie de croissance économique de notre industrie est vierge. Et donc toute cette vaste consultation là a permis de nourrir, au ministère, au cabinet, notre réflexion pour arriver, donc, avec un plan de croissance économique de notre industrie qui va être à la lumière de ce que les créateurs de beaux moments nous ont témoigné sur le terrain. Vous aurez une première partie de ce qu'on a récolté sur le terrain lors des assises qui auront, donc, lieu les 6 et 7 mai prochains. Je serais très heureuse, d'ailleurs, de vous voir présent à ces assises-là, M. le député de Viau.

M. Benjamin : Merci, Mme la ministre. Une des choses qui revenait souvent lors de ces consultations dans différentes régions, de différents partenaires, de différents acteurs, c'est que, souvent, il y a des embûches, des obstacles qui auraient pu être réglés ou bien qui peuvent être réglés. Est-ce que, sans attendre, sans attendre un plan d'action, vous vous êtes engagée... est-ce que vous pouvez vous engager à avoir une table interministérielle pour permettre à régler rapidement les dossiers qui doivent être réglés pour l'industrie?

Mme Proulx (Berthier) : C'est parce qu'il faudrait préciser votre question, M. le député de Viau. Des embûches? Là, le spectre est très, très large. Je vous proposerais de juste préciser un petit peu votre question, que je puisse vous donner une réponse précise, M. le député.

M. Benjamin : Bien, alors, par exemple, quand il y a des acteurs, par exemple, qui nous disent qu'il y a des embûches avec tel ministère, avec le ministère de l'Environnement, et telles embûches avec le ministère de l'Agriculture, avec le ministère des Affaires municipales, donc, je crois qu'il y a là nécessité qu'il puisse y avoir une table interministérielle où vous allez prendre, comme ministre responsable du ministère du bonheur, j'en conviens avec vous, donc, le leadership pour voir à régler ces situations-là, à aplani les obstacles.

Mme Proulx (Berthier) : Dès notre entrée en poste, ce gouvernement-ci a ouvert les canaux de communication, vraiment, avec nos partenaires, que ce soit la Régie des installations olympiques, le Centre des congrès de Québec, le Palais des congrès de Montréal, tous les ministres avons un canal de communication direct parce que, oui, les enjeux, en tourisme, il y a Transports, il y a Culture, il y a Communications, il y a Développement économique, évidemment, il y a le ministère de l'Agriculture également. Il y a des conversations, M. le député de Viau, qui ont lieu à tous les jours. Alors, avant les

caucus, nous partageons, et avec les députés, d'ailleurs, les députés qui sont présents ce soir peuvent en témoigner, viennent s'asseoir avec les ministres, parlent des enjeux directement liés à l'industrie touristique. Et, si Mme la députée de Labelle a un enjeu particulier, vous savez quoi? Elle s'assoit entre le ministre des Transports et la ministre du Tourisme et directement nous propose... nous présente sa question, et directement le ministre des Transports et moi-même, on se met à l'ouvrage pour tenter de trouver une solution à la difficulté que pourrait peut-être parfois vivre, quoique jamais, Mme la députée de Labelle.

M. Benjamin : Je ne parlais pas des enjeux de représentation mais plutôt d'une table interministérielle. Je vais vous donner un... Et, quand vous dites qu'il y a une belle communication, bon, je veux bien, mais il y a un dossier en particulier que je voulais aborder avec vous, celui de Nautisme Québec, qui est une association sectorielle, donc, au niveau du secteur maritime, quelque 800 000 plaisanciers québécois. Ils ont participé, d'ailleurs, à une des consultations, dans quelle région je ne me rappelle plus, mais j'ai vu les représentants...

Mme Proulx (Berthier) : Saint-Jean, M. le député, Saint-Jean.

M. Benjamin : À Saint-Jean?

Mme Proulx (Berthier) : Oui.

M. Benjamin : Donc... Et je pense l'avoir vu à Montréal aussi, je pense l'avoir vu à Montréal. Mais, en tout cas, une des revendications de cette industrie, c'est l'enjeu d'accès aux plans d'eau, l'accès aux plans d'eau. Et il y a des modèles qui existent. Un des modèles connus qui existent, c'est un modèle qui existe en Ontario et au fédéral, où, par exemple, le fédéral finance notamment l'accès aux installations sanitaires, donc, dans plusieurs municipalités.

Votre gouvernement a annoncé un plan, une vision du Saint-Laurent, une vision qui est portée, au niveau du développement économique, par le député de Nicolet-Bécancour, je crois, et aussi par la ministre déléguée aux Transports. Or, sachant... Et je vous ai déjà entendue, d'ailleurs, Mme la ministre, parler de l'importance de l'eau pour la vision que vous aviez, donc, pour le développement de l'industrie touristique. Or, est-ce que le ministère... Ma question, en fait, une question et une sous-question : Est-ce que le ministère du Tourisme est présent, est autour de la table au niveau du Projet Saint-Laurent? Et, deuxièmement, qu'est-ce que vous répondez à Nautisme Québec, pour qui les 800 000 plaisanciers, donc, ont beaucoup de difficultés — ce sont des touristes, qui peuvent être des touristes aussi — à avoir accès aux plans d'eau?

Mme Proulx (Berthier) : Oui, Nautisme Québec, j'étais très heureuse, d'ailleurs, de les voir dans le comté de mon confrère le député de Saint-Jean. C'est vrai qu'on a de superbes plans d'eau, au Québec.

C'est vraiment un enjeu qu'ils ont partagé de façon très transparente avec nous, et c'est la raison pour laquelle, M. le député de Viau, cette consultation-là était si importante, parce que, ces gens-là, peut-être, peut-être n'auraient-ils pas été entendus aussi clairement que de se présenter dans le cadre de cette consultation-là.

Et, je le répète, le plan de croissance économique de notre industrie, la feuille est blanche. On a tellement un grand privilège, j'ai un grand privilège, le ministère, les sous-ministres, les conseillers, les directeurs régionaux, mon cabinet, d'avoir la chance de pouvoir écrire un plan stratégique de croissance économique à la lumière de tous les intervenants de l'industrie qui se sont présentés dans nos 18 arrêts, représentant nos 22 régions touristiques.

C'est vrai que l'industrie nautique s'est présentée, vrai aussi que Montréal est une île, et peut-être qu'on a tendance à l'oublier, on est insulaires. Mme Rouleau, d'ailleurs, travaille très fort pour redynamiser l'est de Montréal. L'accès au Saint-Laurent, vous le savez très bien aussi, M. le député de Viau, combien le premier ministre du Québec est amoureux du Saint-Laurent. Je pense qu'on est tous amoureux du Saint-Laurent. Et c'est la raison pour laquelle, M. le député, qu'on va travailler, donc, à développer une stratégie de croissance économique qui va très certainement mettre en valeur le Saint-Laurent

M. Benjamin : Merci, Mme la ministre. Donc, un autre dossier que je trouve important, donc... Vous savez, quand on aime le Québec, et particulièrement le tourisme sur le territoire québécois, c'est de savoir cette belle diversité non seulement des régions, chacune des régions, à leurs couleurs, leurs teintes, leurs particularités, à leurs saveurs, mais aussi leur musique. Et ce que j'entends par «musique»... Je vais vous parler de culture, où, par exemple, nous étions, vous et moi, dans la région de la Mauricie, donc, où il y a une volonté, en même temps, d'avoir nature et culture ensemble. Aujourd'hui, est-ce qu'il y a des efforts? Qu'est-ce qui est fait, au niveau du ministère de la Culture, avec votre collègue du ministère de la Culture, pour favoriser le développement du tourisme culturel?

• (21 h 20) •

Mme Proulx (Berthier) : DestiNations, dont on parlait un peu plus tôt, est un des beaux exemples qu'on a pu vous présenter. C'est clair qu'on est dans la main, culture et tourisme... c'est directement dans l'offre touristique, ne serait-ce que dans le cadre du festival et des événements. Vous parliez de la musique, hein, de chacune des régions du Québec. Bien, parlons-en, de la musique, car, dans le cadre d'événements, la musique prend une grande place, ne serait-ce que l'exceptionnel FrancoFolies de Montréal, le grandiose Festival international de jazz de Montréal, le blues de Tremblant, c'est de la culture et du tourisme qui se greffent ensemble. On travaille également, donc, sur des institutions muséales ensemble, les églises, qui font partie... Moi, quand je voyage à l'étranger ou même au Québec, je suis allée à l'île d'Orléans, j'ai fait le tour de l'île d'Orléans, je suis arrêtée à chacune de ces magnifiques églises, qui fait partie du patrimoine québécois, mais qui est également, donc, dans une offre touristique.

Je suis consciente qu'il y a des attentes du milieu avec le tourisme et les cultures et pour la mise en place, donc, de stratégies, comme vous le mentionnez, qui sont plus sectorielles, en tourisme culturel. Donc, heureusement, on a un plan qui est à écrire. Et, dans cet esprit-là, Mme la ministre de la Culture et des Communications... on travaille ensemble, donc vous avez la pleine collaboration de Mme la ministre de la Culture et des Communications et moi-même.

La Présidente (Mme Isabelle) : Merci. Merci. Il vous reste 3 min 16 s.

M. Benjamin : Merci, Mme la Présidente. Vous avez parlé des événements majeurs. Un des enjeux qu'ont les événements majeurs, c'est les coûts qui ont explosé en matière de sécurité. Or, il y a eu des représentations qui ont été faites, donc, notamment par le REMI auprès du fédéral. J'aimerais savoir : Est-ce que vous avez, comme ministre du Tourisme... Avez-vous fait des représentations auprès de votre collègue du fédéral sur les besoins de l'industrie touristique québécoise? Et quelles ont été vos demandes?

Mme Proulx (Berthier) : En tout début de mandat, lors d'une allocution que ma consœur fédérale a faite devant la chambre de commerce de Montréal... Il faut savoir que, la ministre fédérale, je l'ai connue également dans une autre vie, on a eu l'occasion de se parler. Mais, je vous dirais, très brièvement, cette fois-là, on a eu une rencontre. J'aurai l'occasion, d'ailleurs, dans les prochains jours, de revoir ma consœur fédérale. Très hâte de la revoir et de pouvoir discuter avec Mme la ministre, des discussions, donc, sur le REMI, entre autres. On aura ces discussions-là avec Mme la ministre.

M. Benjamin : Donc, vous comprendrez, Mme la ministre, que nous avons des attentes autour de cette rencontre qui aura lieu. Et, pour le moment, il n'y a pas de... il n'y a rien qui a été avancé, depuis les six mois que vous êtes là. Donc, il n'y a pas de chantier avec le fédéral, donc, il n'y a absolument rien?

Mme Proulx (Berthier) : En fait, je vous dirais que mon arrivée en poste a été faite le 18 octobre dernier. Vous comprendrez qu'il y a quand même un apprentissage pour bien représenter l'industrie touristique, apprentissage avec Mme la sous-ministre, tous les directeurs, pour être capable d'être le bon porte-voix de ce formidable ministère là. Comme je vous dis, je vais la rencontrer à nouveau la semaine prochaine.

Pour ce qui est des enjeux liés à la sécurité, vous savez que ça relève de la ministre de la Sécurité publique, qui est d'ailleurs en discussion présentement avec les gens du REMI, avec Martin... Donc, Mme Guilbault a des discussions présentement avec le REMI, qu'on a rencontré tout juste après Noël, je crois, qu'on a rencontré les gens du REMI, tout juste après Noël, on les avait rencontrés, les gens du REMI, ils nous avaient fait part, donc, de ces inquiétudes-là, et, à la lumière de cette rencontre, donc, avec le REMI, ça a été lancé avec Mme la ministre de la Sécurité publique, qui est en discussion avec le REMI. Mais je tiens à préciser une chose très importante : il est sécuritaire de voyager au Québec. Je ne voudrais pas qu'il y ait une perception publique ici que c'est dangereux de voyager au Québec. Et une des raisons qui fait que le Québec rayonne à l'international, c'est que nous sommes, au Canada, au Québec, un pays qui est sécuritaire. Je comprends les enjeux liés à la sécurité auxquels vous faites référence, M. le député de Viau, mais une des marques de commerce les plus publiques à l'international, c'est tout cet aspect, donc, de la sécurité des voyageurs à l'intra-Québec, mais ceux également qui viennent de l'international, que, lorsqu'ils entrent en territoire québécois, ils peuvent se sentir en sécurité.

La Présidente (Mme Isabelle) : Merci. Nous avons empiété 10 secondes sur le temps de notre bloc. J'ai laissé quand même la ministre répondre à la question, qui était pertinente. Alors, nous sommes rendus au troisième bloc du gouvernement. La députée Abitibi-Ouest, la parole est à vous. Il vous reste 14 min 20 s.

Mme Blais (Abitibi-Ouest) : Mme la Présidente, Mme la ministre, chers collègues, représentants du ministère, bonsoir.

Vous avez terminé le 26 avril cette grande démarche de consultations qui s'est amorcée le 22 février dernier et qui vous amenée aux quatre coins du pays, des Îles-de-la-Madeleine à Sherbrooke, en passant par la Gaspésie, Baie-Comeau, Charlevoix, Québec, la Mauricie, le Centre-du-Québec, Montréal, les Laurentides, Val-d'Or. J'ai d'ailleurs bien hâte de vous entendre sur les constats préliminaires que vous avez recueillis. Dans ce cadre de votre tournée, vous vous êtes adressée principalement aux entreprises touristiques, aux entrepreneurs qui, eux, n'ont que rarement accès à leur ministre. Par cet accès privilégié, cette tournée s'est avérée être une première dans l'industrie que vous représentez, et je peux vous assurer qu'en Abitibi ça a été très, très, très apprécié.

D'ailleurs, je tiens à vous lever mon chapeau pour avoir été si présente sur le terrain. J'ai vu passer plusieurs photos de votre tournée sur les réseaux sociaux et j'ai été très impressionnée de constater l'engouement des gens à l'égard de ces rencontres. Ça démontre, d'une part, la mobilisation des acteurs qui caractérisent l'industrie et, d'autre part, le désir de tous et chacun de vouloir contribuer. De par cette initiative, vous avez su rassembler tous les acteurs autour d'un objectif commun, faire de l'industrie touristique québécoise un levier économique encore plus puissant, ce qu'il est présentement.

Les collègues députés de toutes les formations politiques étaient également les bienvenus partout où vous êtes passée. Ceux-ci ont pu constater tout l'enthousiasme et l'énergie que vous mettiez à chaque table où vous vous assoyiez pour discuter des différentes caractéristiques propres au tourisme.

Vous présenterez les constats de la tournée des régions et validerez les orientations envisagées auprès des industries touristiques lors des Assises du tourisme 2019, qui auront lieu dans quelques jours à Montréal, et je suis persuadée que vous serez notre ambassadrice et notre ministre pour refléter la fierté du Québec. Par la suite, vous lancerez un appel de mémoires, d'avis et de commentaires afin que tous aient une voix.

Je tiens aussi à vous remercier et à vous inviter, parce que vous êtes venue chez nous en hiver, puis je sais que votre tournée n'a pas été facile, parce que vous aviez des jours ensoleillés, mais vous aviez aussi des jours où il neigeait, et que ce n'était pas toujours... et qu'il faisait froid. Alors, je vous invite à venir en Abitibi découvrir notre beau coin de pays, où nous avons des événements culturels comme, entre autres, Amos vous raconte, aussi La Troupe à cœur ouvert, qui parle de l'histoire de l'Abitibi, et aussi de beaux festivals, festivals autochtones aussi.

Alors, ma question : Que retenez-vous de celle-ci? Et comment pourriez-vous outiller tout le monde à répondre aux réels besoins des enjeux par la suite?

• (21 h 30) •

Mme Proulx (Berthier) : Merci, Mme la députée. J'inviterais tout le monde à être attentif lorsque les députés s'adressent, dans le cadre de ces crédits-ci... Tout le monde a consenti à énormément de travail pour se présenter ici. Merci infiniment, Mme la députée. C'était un chaleureux accueil, chez vous.

Et, même s'il y a des enjeux qui se sont recoupés dans certaines régions du Québec, il y a des particularités, mais il y a surtout des gens qui, si vous me permettez l'expression, dans votre région, nous font des propositions pour réfléchir en dehors de la boîte, les enjeux liés au transport, où votre communauté, votre groupe, votre territoire se sont mis ensemble pour faire en sorte que... Lorsque des gens débarquaient chez vous, la communauté s'est mise ensemble, s'est déployée sur le terrain pour répondre à ces enjeux de transport.

Les assises, donc, dès la semaine prochaine, et je souhaite... et j'invite tous les députés à y assister. Vous allez découvrir tout ce qu'on a été en mesure de récolter sur le terrain. Et, même si on parle beaucoup d'enjeux dans l'industrie touristique, il y a de très bons coups. Les artistes et artisans du bonheur sont créatifs, ils sont très, très créatifs, les Québécois sont accueillants, et c'est ce que je crois qu'on va découvrir lors des assises.

Et, vous savez, on a une responsabilité aussi, au Québec, tous les Québécois, tous les Québécois, quels qu'ils soient, ont la responsabilité de bien accueillir le Québécois qui part de la Gaspésie pour s'amener à Montréal, ou le Montréalais qui s'amène en Abitibi-Témiscamingue, ou encore le touriste international qui s'amène, évidemment, par les deux grandes portes d'entrée que sont Montréal et Québec, bien sûr, les associations touristiques régionales sectorielles, les élus, mais, vous savez, l'accueil, de faire en sorte... du Québec une destination incontournable, c'est tout le Québec qui doit y participer, c'est le pompiste, c'est la boulangère, c'est les gens sur la rue qui vont indiquer comment se diriger, et c'est ça, l'industrie touristique au Québec. Il faut... On parlait de croissance économique, Mme la députée. Pour que l'industrie continue de progresser comme elle progresse depuis de nombreuses années, nous avons une responsabilité, comme Québécoises et Québécois, dans l'intra-Québec et à l'international, de voir quelqu'un s'amener dans notre territoire, de bien l'accueillir, parce que l'accueil, c'est ce qui va faire en sorte que des gens vont vouloir retourner chez vous.

Dans la tournée, il y a parfois, très rarement mais parfois où j'ai senti que des régions étaient en compétition avec une autre région. Nous vendons d'abord et avant tout le Québec. C'est ce que nous vendons. Et je faisais un exercice durant la tournée. Il y avait plusieurs entrepreneurs qui étaient là, souvent 100, 125 personnes. Je leur demandais : Combien parmi vous avez visité deux fois le même pays? La majorité des gens ont levé la main. Alors, si nous, comme nation québécoise, comme industrie, comme Québécois et Québécoises, on s'assure de bien accueillir les touristes qui choisissent le Québec, bien, il est fort probable qu'ils reviendront. Et, si la porte d'entrée, la première fois, est Montréal, et qu'ils décident d'aller à Mont-Tremblant, terminer la boucle à Québec, mais que l'accueil était exceptionnel, qui nous dit que, la prochaine fois, ils n'auront pas envie d'aller en Abitibi-Témiscamingue, d'aller en Estrie, dévaler les belles montagnes de l'Estrie, d'aller en Gaspésie, d'aller se payer une semaine aux Îles-de-la-Madeleine? C'est ça, l'industrie touristique. Tout le monde, nous devons travailler ensemble pour s'assurer que les gens reviennent et qu'ils aient une impression, un sentiment de fierté lorsqu'ils sont débarqués chez nous.

Alors, j'ai très, très hâte de vous présenter, donc, les résultats, ces assises-là, la semaine prochaine. Et, Mme la députée, c'est avec beaucoup de plaisir que je vous y accueillerai. Merci pour votre question.

La Présidente (Mme Isabelle) : Alors, nous poursuivons avec le député d'Orford. Il vous reste six minutes.

M. Bélanger : Merci, Mme la Présidente. Je tiens à saluer mes collègues, Mme la ministre. Ça me fait plaisir de participer à cette étude de crédits.

Pour moi, le tourisme a un lien très, très étroit avec l'économie et avec le développement économique. Mais, avant de traiter de ce sujet-là, j'ai une petite anecdote, parce que vous parliez du Stade olympique. Ça a été mon premier emploi, le Stade olympique. Puis, en passant, il n'y a pas juste Greg Joy, il y avait Bruce Jenner, il y avait Nadia Comaneci aussi. Mais je pense que vous aviez une préférence pour Bruce Jenner, c'est ça. Je ne dirai pas qu'est-ce qui s'est passé après, mais en tout cas.

Au niveau de l'impact économique, j'ai travaillé au cours des dernières années avec, justement, la ministre, la ministre Boulet, et l'équipe, j'ai travaillé avec le MESI et j'ai travaillé avec le MTO, et on a réussi, avec les deux ministères, à démontrer que l'impact touristique, au niveau économique, était significatif. Parce que, de la façon comment le MESI travaillait les projets de développement touristique, il le faisait un peu de la même façon que lorsqu'on investit dans une usine, puis c'était vraiment... le focus était fait sur le site. En tourisme, quand quelqu'un vient, prend l'avion, et puis il va vers un site touristique, bien, il passe par l'aéroport, il loue une automobile, il arrête au restaurant, il arrête à l'hôtel. L'impact, l'impact économique, est significatif. Moi, j'utilisais toujours la règle de 1 \$ investi, c'est 7 \$ d'impact économique direct et indirect lorsqu'on a une clientèle internationale. Vous pouvez dire : Si elle est moins internationale, peut-être que le ratio est un pour cinq, mais c'est quand même significatif.

J'ai aussi un peu un mea culpa à faire, parce qu'on parlait du PSSDT puis du PADAT. Bien, au mois de juin, l'an passé, le projet d'Owl's Head sur lequel j'ai piloté, j'ai travaillé, ça a été 31,6 millions de PSSDT puis de PADAT,

il y a eu deux PADAT à 5 millions, donc j'en ai grugé peut-être un petit bout, mais c'est quand même un projet de 200 millions qui a un impact significatif pour cette municipalité-là, qui est la municipalité de Potton. Potton avait un budget opérationnel de 3 millions. Ça, c'est le budget d'opération de la... Il y a une petite ville, Mansonville, et ça va leur permettre de doubler, avec les revenus fonciers, à 6 millions. L'impact économique direct et indirect dans la région, c'est 26 millions par année. C'est significatif. Puis je pense qu'on a à apprendre d'un projet comme ça. Je pourrais vous parler aussi de la SEPAQ, SEPAQ d'Orford; avec ses un demi-million de visiteurs par année, le parc a doublé. Donc, moi, je l'ai dit d'entrée de jeu, à ma première intervention au salon bleu, qu'Orford était la plus belle circonscription au Québec, j'en suis encore persuadé.

Mme la ministre, j'avais une question pour vous, parce que j'ai quand même analysé pas mal les documents et puis je réalise que vous avez une stratégie sur cinq axes. Il y en a un, bon, qui touche le Saint-Laurent, l'autre, hivernal, 45e parallèle, événementiel et puis nature et aventure. Il y a le volet affaires, mais, je pense, le volet affaires, on pourra le traiter à part. Mais j'aurais aimé savoir... parce que vous avez développé... vous êtes en train de développer une stratégie 2020-2025, et puis j'aimerais savoir comment cette stratégie-là... Bien, je vais vous la lire, la question : Comment entendez-vous tirer profit de cette opportunité qu'est la stratégie de croissance économique de l'industrie touristique 2020 jusqu'à 2025?

Mme Proulx (Berthier) : Bien, au risque de me répéter, en plus d'avoir vécu une série de premières, depuis le 1er octobre dernier, d'avoir l'honneur d'être ministre du Tourisme, j'avais en plus la particularité d'avoir un plan de développement économique par le précédent gouvernement qui arrive à terme à la fin de mars de 2020. C'est un grand privilège dans la mesure où on peut aller sur le terrain et prendre le pouls de l'industrie, parce que l'industrie a grandi, l'industrie s'est modifiée, l'industrie s'en va vers autre chose, l'industrie touristique, et, dans cette perspective-là, d'aller tâter le pouls des entrepreneurs, de ces hommes et femmes d'affaires là qui sont des créateurs de bonheur, c'est le grand privilège de pouvoir, donc, bâtir à partir de zéro, avec un canevas qui est complètement vierge, donc, une stratégie de croissance économique de notre industrie.

Vous avez parlé du tourisme d'affaires, vous avez parlé de la SEPAQ, je vais revenir sur ces deux éléments-là, parce qu'effectivement le tourisme d'affaires est deux fois plus payant que le tourisme d'agrément. D'ailleurs, M. le directeur général du Palais des congrès de Montréal pourrait vous en parler, c'est un secteur d'affaires qui est très important. Et on va évidemment se pencher très sérieusement là-dessus. On a lancé un programme un peu plus tôt cette année, mais on est à réfléchir, donc, comment on va déployer tout ça pour le prochain plan.

M. Bélanger : ...en région, le tourisme d'affaires aide beaucoup dans les saisons et pôles, c'est vraiment stratégique. Gaspésie ou ailleurs, en été, ça va quand même très bien, et le tourisme d'affaires a un impact vraiment important.

Mme Proulx (Berthier) : Si on parle de la saisonnalité, c'est un des thèmes qui a été abordé durant cette grande consultation-là, on me disait : Mme Proulx, comment on fait dans les creux de saisons? Et effectivement, vous avez raison, le tourisme d'affaires, c'est une belle opportunité. On aura très certainement la chance de parler de la SEPAQ à une autre occasion...

(Interruption)

Mme Proulx (Berthier) : ...Mme la sous-ministre. Ça fait du bien.

La Présidente (Mme Isabelle) : Je vous remercie de tenir le temps, mais il faudrait que ce soit plus silencieux. Merci quand même.

Alors, nous y allons rapidement avec le troisième groupe d'opposition, avec la députée de Gaspé. Vous avez 14 min 45 s.

• (21 h 40) •

Mme Perry Mélançon : Bonsoir, Mme la Présidente, bonsoir, Mme la ministre, bonsoir à tous les collègues de l'Assemblée nationale, et des salutations particulières à tous les acteurs du milieu du tourisme plus particulièrement. Je suis contente de vous voir, contente de voir les gens qui travaillent, qui se dédient entièrement à l'industrie touristique.

Moi, je suis particulièrement intéressée par ce domaine-là. J'ai été formée, d'ailleurs, à l'Institut de tourisme et d'hôtellerie du Québec, à Montréal, alors... et, en plus, je viens d'une des destinations touristiques les plus reconnues, la Gaspésie, la région de la Gaspésie. Et je sais que la ministre n'aime pas qu'on parle des régions de manière individuelle, mais, tout de même, il reste qu'il y a des régions qui en dépendent plus que d'autres, et c'est le cas de la région de la Gaspésie. Donc c'est une industrie qui rapporte énormément pour notre économie locale.

Alors, je sais qu'il y a eu une consultation publique très importante partout au Québec, et d'ailleurs j'ai eu l'occasion de rencontrer la ministre à Matane, dans la région voisine, le comté de mon collègue chef du Parti québécois. Alors, j'aimerais mentionner qu'il y a eu plus de 80 % des acteurs qui étaient présents qui proviennent de mon comté. Donc, vraiment, quand je dis que c'est une industrie importante et porteuse, je crois que les acteurs l'ont bien démontré en se rendant et en faisant beaucoup de kilomètres pour vous rencontrer. Alors, c'était bien important pour nous. Et j'aimerais parler des préoccupations qui ont été mentionnées, non pas pour qu'on se dédouble dans le travail, mais plutôt pour qu'on porte la réflexion un petit peu plus loin que ce qu'on a vécu ensemble dans la région.

Alors, j'aimerais revenir sur l'intention qu'avaient les acteurs de tenter de modifier le calendrier scolaire, la modification du calendrier scolaire. Alors, bon, on connaît un peu la réponse de la ministre à ce moment-là. On nous a dit que ça pouvait être une mesure qui soit implantée par chacun des établissements scolaires pour essayer de pallier au fait qu'il y a plusieurs étudiants qui sont dans le domaine de l'industrie touristique et qui recommencent l'école trop tôt, parce qu'on sait que, de plus en plus, la saison s'étire, et chez nous, justement, il fait de plus en plus beau. Durant, même, l'automne, là,

on voit que c'est des belles journées pour profiter de l'industrie. Donc, vraiment, c'est une préoccupation première. Et je ne veux pas seulement m'attarder à la réponse qu'on nous a donnée sur les établissements qui devraient faire ce travail-là, parce que je pense que, dans le contexte de pénurie de main-d'oeuvre qu'on connaît en ce moment au Québec, c'est un cri d'alarme, vraiment, et je pense qu'on ne peut pas écarter aucune mesure, ne serait-ce que... bien, aussi drastique soit-elle que le fait de tenter de travailler, tous les ministères ensemble, pour travailler sur la modification du calendrier scolaire. Alors, je cite la ministre du Tourisme, le 3 avril dernier, qui disait : «C'est un souhait qui est là depuis 20 ans. Depuis 20 ans, on n'a pas répondu à cette question. Je pense qu'il y a d'autres moyens qu'on peut mettre en place pour avoir une rétention de main-d'oeuvre.» Je veux savoir, donc, Mme la ministre, pour quelle raison, si ce souhait-là est là depuis 20 ans sans avoir été exaucé... pourquoi on ferme la porte à des modifications au calendrier scolaire pour tous les établissements du Québec.

Mme Proulx (Berthier) : Parce que... Merci, Mme la députée. D'ailleurs, j'étais très contente de vous voir à la consultation. Merci de vous être présentée là-bas.

Vous dites que votre région en dépend beaucoup, du tourisme. Je vous dirais que toutes les régions du Québec en dépendent. D'entrée de jeu, dans les remarques préliminaires, j'ai dit que j'étais la ministre du Tourisme, mais je suis la ministre de toutes les régions touristiques du Québec.

Vrai, vous avez été témoin, et on l'a entendu à plusieurs occasions, donc, des gens qui nous ont parlé du calendrier scolaire, des entrepreneurs qui, croyant, en changeant le calendrier scolaire... répondrait donc à une partie de leurs inquiétudes, des enjeux qui sont, donc, liés à la main-d'oeuvre. Ce qui est ressorti de ça, Mme la députée de Gaspé, c'est qu'il y a eu des projets pilotes, des projets pilotes qui n'ont malheureusement pas donné les résultats que toutes les entreprises du Québec, là, pas nécessairement celles liées à l'industrie touristique... Ça n'a pas donné les résultats qu'on aurait souhaités. Les étudiants, les milléniaux, que j'aime tant, entre autres, ont décidé de prendre des vacances. Donc, il y a une région du Québec qui a décidé de modifier son calendrier scolaire. Les étudiants ont travaillé le nombre de semaines qu'ils souhaitaient travailler, ont ramassé l'argent qu'ils souhaitaient ramasser, et là, quand ils sont arrivés au montant où ils avaient amassé... ils ont dit à leur employeur : Bien, je vais prendre un petit deux semaines de vacances avant de rentrer au collègue ou au cégep.

J'invite les collègues, les cégeps en région à tenter des expériences comme celle-là. Il y a d'autres bancs d'essai, Mme la députée, qui sont en cours.

Vous comprenez également, en terminant, que je pense qu'il faut trouver d'autres pistes de solution. Ça fait 20 ans qu'on en parle. Maintenant, je crois qu'on doit tourner ça de côté. Il y a des propositions qui ont été entendues sur le terrain, dont on partagera, aux assises... Mais je pense que, pour le moment, ça va être très difficile, parce que vous comprenez que c'est des syndicats, c'est des écoles, c'est des commissions scolaires. C'est complexe de changer, un calendrier scolaire. Mais, à terme, je suis convaincue qu'on va trouver des solutions pour la rétention de ces gens dans l'industrie touristique.

Mme Perry Mélançon : Je suis tout à fait d'accord que c'est extrêmement complexe. La pénurie de main-d'oeuvre est vraiment un sujet, une problématique extrêmement complexe. Donc, quand je parle de faire un travail interministériel pour se repencher sur cette question-là, alors que l'industrie en parle, toutes les fois que j'ai l'occasion de parler de tourisme, partout au Québec, je ne parle pas seulement pour la Gaspésie, mais quand même, dans ma région, quand je parle... Ce n'est pas seulement des étudiants qui vont dans le cégep de la Gaspésie, là, et des Îles, là, c'est des étudiants qui vont aussi dans les universités à l'extérieur de la ville. Donc, je ne pense pas qu'ils se prennent des vacances, ces gens-là. Ils vont préparer leurs appartements ou ils vont essayer de se trouver un logement, ils vont essayer... Puis c'est des gens qui paient énormément pour les études, hein, quand ils quittent la région, donc je pense qu'ils aimeraient travailler jusqu'à ce qu'ils ne peuvent plus, parce que l'industrie n'a plus rien... n'a plus la capacité ou n'a plus le nombre de touristes, là, qui viennent dans la région, je veux dire, il faut vraiment qu'ils puissent travailler. Tant qu'il y a de l'argent, il y a du travail pour eux.

Alors, vous avez parlé, oui, qu'il y a d'autres mesures à mettre en place. Eh bien, je vais continuer là-dedans, parce qu'on en parle toujours, du manque de main-d'oeuvre. Pas plus tard, encore, que mardi dernier, avec le cocktail de la restauration, l'Association des restaurateurs du Québec, on en parlait énormément. Tout le monde est touché, la restauration, les hébergements et même l'industrie des croisières, qui a encore beaucoup de croisières qui viennent à l'automne partout au Québec. Alors, comme c'est un secteur qui est durement touché par le manque de main-d'oeuvre, quelles mesures concrètes, donc, on prévoit adopter pour améliorer, je dirais, les conditions de travail dans ces secteurs? Parce que, là, on se penche beaucoup sur la pénurie de main-d'oeuvre, mais il y a aussi toute la valorisation de cette industrie-là qu'on doit travailler. Donc, vraiment, améliorer les conditions de travail de ces secteurs-là, quels sont vos plans?

Mme Proulx (Berthier) : Merci, Mme la députée de Gaspé. Les enjeux de main-d'oeuvre, vous l'avez bien mentionné, ne sont pas le propre de l'industrie touristique. Il s'agit de se promener sur la 20, la 40, la 73, la 158, la 15, la 25, nommez les axes routiers au Québec, partout, partout, partout c'est marqué «nous embauchons». L'industrie touristique du Québec n'est pas épargnée, avec ces enjeux liés, donc, à la main-d'oeuvre.

On a fait une annonce conjointe, et vous parlez de comité interministériel, et j'étais très heureuse, le 5 avril dernier, d'annoncer avec mon confrère le ministre du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale, M. Boulet, donc, une mesure de 2,5 millions de dollars avec le Conseil québécois des ressources humaines, l'Alliance de l'industrie touristique du Québec. Il y a plusieurs volets là-dedans. Donc, il va y avoir une campagne de valorisation de l'industrie touristique, parce que, vous étiez présente à Gaspé, les entrepreneurs nous disaient : On dirait, Mme la ministre, que l'industrie n'est pas valorisée. Et on a entendu, donc, dès le début de la tournée ces cris du coeur de l'industrie. Et rapidement, donc, avec le ministère, l'alliance, le Conseil québécois en ressources humaines et le ministère, évidemment, donc, de lancer une vaste campagne de valorisation.

Il y a également, dans le premier budget de la Coalition avenir Québec, des mesures pour amener ce qu'on appelle les travailleurs expérimentés, donc les soixanténaires qui auraient décidé, pour toutes sortes de raisons, qui leur appartiennent,

de prendre leur retraite, alors, les inviter à réintégrer le marché du travail, le marché très dynamique qu'est l'industrie touristique, avec des mesures, donc, fiscales qui ne les pénaliseront pas en revenant sur le marché du travail, donc une échelle de taxation... En fait, on donne une pause de 11 000 \$, ce qui va permettre, en tout cas, à terme, de ramener ces gens-là dans notre industrie, qui, eux, souhaitent travailler en dehors des grandes saisons touristiques. Alors, ça, c'est quelques-unes des mesures.

Il va y avoir de la formation également, de la formation, donc, pour des chefs et des sous-chefs conjointement, si ma mémoire ne fait pas défaut, avec l'institut de l'hôtellerie, où vous avez été formée, Mme la députée de Gaspé, donc, pour créer la passion de ces gens-là.

Donc, ce sont les premières mesures, d'autres mesures viendront, mais je crois que ce sont de belles mesures, qui ont été annoncées au cours des dernières semaines.

• (21 h 50) •

Mme Perry Mélançon : Merci, Mme la Présidente. Donc, oui, d'ailleurs, je voulais présenter une question, mais je pense que je vais y aller plutôt sous forme de commentaire pour aller plus rapidement dans les autres questions. Justement, quand j'ai fait... Bien, j'ai fait six ans à Montréal, alors j'ai bien vu qu'il y avait une excellente offre, aussi, touristique dans les grands centres. Je reconnais vraiment toute la beauté, bon, des lieux, du patrimoine, l'offre culturelle et tout. Et je trouvais, par exemple, dommage que, pour mon stage que je voulais effectuer — moi, j'étais dans une entreprise familiale en tourisme en Gaspésie — je ne pouvais même pas faire mon stage dans ma région. Et je crois que c'est le cas pour beaucoup de jeunes, qui seraient peut-être tentés d'aller en région durant leur stage en tourisme, mais qui n'ont pas nécessairement la possibilité de le faire ou l'offre qui se présente dans les institutions en tourisme. Donc, je pense qu'il faudrait vraiment essayer de promouvoir le déploiement des stages et des étudiants dans les régions. Donc, c'était un commentaire très rapide mais...

Mme Proulx (Berthier) : ...commentaire, Mme la députée. Il est très, très pertinent, votre commentaire, et j'en prends bonne note.

Mme Perry Mélançon : Merci. Merci beaucoup. Alors, j'aimerais savoir, en fait, dans... Pour la répartition de l'enveloppe budgétaire du ministère, je sais que les grands centres bénéficient de beaucoup de subventions pour les événements. Et ce sont des événements, les festivals, qui sont gratuits. Donc, ça, c'est une chance qu'on a, de pouvoir aller dans les grands événements sans payer un sou. Puis ça rapporte dans toutes les entreprises avoisinantes, on le sait, c'est vraiment important pour les régions. Mais je voulais savoir : Est-ce que... Je crois que vous avez parlé de 4 millions sur deux ans pour les événements. Est-ce qu'on sait un peu de quelle manière ce sera réparti? Est-ce que les régions pourront vraiment aussi toucher cette enveloppe-là, là, au même titre que les grands centres?

Mme Proulx (Berthier) : Bien, il y a un 40 millions, donc, et il y a un appel à projets. C'est toute la région... c'est tout le Québec. Il y en a partout, partout, déployé à travers le Québec.

La référence à laquelle vous faites... le 4 millions, là, pour festivals et événements, donc, c'est un 4 millions sur deux ans, mais ça, c'est pour mettre en valeur les produits agroalimentaires québécois. Dans le cas des festivals et événements, en fait, les gens de l'industrie nous en ont fait part... ils nous ont dit : On va dans des festivals québécois et on aimerait retrouver des produits québécois. Donc, c'est une mesure qui a été annoncée dans le premier budget du gouvernement, annoncée récemment, donc, ce 4 millions là pour festivals et événements.

Mme Perry Mélançon : Merci. Je dispose de combien de temps?

La Présidente (Mme Isabelle) : Il vous reste encore deux minutes.

Mme Perry Mélançon : Ah! Deux minutes. O.K. Excellent. Alors, pour continuer, maintenant, j'en ai déjà fait mention à la ministre, de cette problématique-là, les hébergements, les restaurants ont beaucoup besoin de se moderniser, de mettre à niveau leurs infrastructures. Alors, je voulais savoir... Je le vois dans le PQI 2019-2020, pour ce qui est du tourisme, on a 165,6 millions qui vont être alloués, je crois, dédiés spécifiquement à ça. Est-ce qu'il est possible de connaître le détail de la répartition pour les infrastructures touristiques?

Mme Proulx (Berthier) : Je pense que je vais me retourner... C'est impossible de pouvoir détailler de façon extrêmement pointue et précise dans le PQI. Peut-être qu'on pourra vous... oui, vous fournir... merci, Mme la sous-ministre...

Mme Perry Mélançon : Ou déposer un document, peut-être un plan ou quelque chose...

Mme Proulx (Berthier) : Oui, on pourra déposer un document avec chacun des détails.

La Présidente (Mme Isabelle) : ...déposer le document à la commission, et ensuite on pourra acheminer.

Mme Proulx (Berthier) : Oui. Mme la Présidente, pardonnez-moi. Guidez-moi dans la façon d'opérer.

La Présidente (Mme Isabelle) : Il n'y a pas de problème. Donc, vous déposerez le document à la commission, et ensuite nous allons le faire parvenir à tout le monde.

Mme Proulx (Berthier) : Merci, Mme la Présidente.

La Présidente (Mme Isabelle) : Merci. Il vous reste une minute.

Mme Perry Mélançon : Une minute. Alors, bien, pour l'instant... Il y a tellement de sujets passionnants, hein, dans le domaine du tourisme. Et vous avez fait, justement, une consultation, grande consultation dans toute la région, alors je sais que vous avez été très à l'écoute de toutes les préoccupations. Mais je veux quand même revenir là-dessus parce que, pour moi, c'est très important. Quand on parle que le Québec est une destination qu'on doit vendre de manière unique, que c'est une seule destination, il ne faut quand même pas oublier que la clientèle internationale, oui, elle est importante, mais on a encore une majorité de Québécois qui se promènent à l'intérieur du Québec, alors on ne peut pas penser qu'on n'est pas en compétition. Puis, quand on le dit, ce n'est pas parce qu'on n'aime pas nos voisins, les régions voisines puis... on reconnaît qu'il y a des destinations et d'autres attraits ailleurs qui sont tout aussi charmants, mais, quand on parle, par exemple, du parc de la Gaspésie qui est unique pour le tourisme hivernal, je veux qu'on le reconnaisse comme étant unique, même s'il y a d'autres attraits qui peuvent être tout aussi uniques ailleurs dans le Québec. Donc, merci beaucoup, Mme la Présidente.

La Présidente (Mme Isabelle) : Je vous remercie beaucoup...

Mme Proulx (Berthier) : Si je peux prendre quelques secondes, Mme la Présidente, quelques secondes...

La Présidente (Mme Isabelle) : Alors, vous pouvez y aller. Vous allez empiéter sur le temps du gouvernement. Alors, allez-y.

Mme Proulx (Berthier) : Oui. Je tiens à saluer le travail de la députée de Gaspé, qui est très collaborative avec nous au ministère. Vous êtes rigoureuse, Mme la députée, comme tous les autres députés, mais, votre engagement pour votre région, je le salue vraiment. Et j'étais très contente de vous voir dans cette tournée-là. Il me fera plaisir, Mme la députée, de travailler conjointement avec vous pour le développement de votre très beau secteur du Québec. Merci.

Mme Perry Mélançon : Merci beaucoup.

La Présidente (Mme Isabelle) : Alors, merci pour l'échange enrichissant. Nous y allons maintenant avec, effectivement, le quatrième bloc du gouvernement, avec le député de Saint-Jean. Il vous reste 9 min 21 s.

M. Lemieux : Merci beaucoup, Mme la Présidente. Bonsoir, collègues. Bonsoir, Mme la ministre.

Je sais que vous êtes une beaucoup plus grande voyageuse que je ne le serai jamais, mais j'ai quand même fait des petits tours autour des quatre grands coins du monde, de la planète, mais c'était professionnel, alors je n'avais pas de mérite, et j'ai été très chanceux. Les quatre coins du continent, un petit peu mieux, un petit peu plus. Les quatre coins du pays, d'un bord à l'autre, dans toutes les directions, le Grand Nord, mettez-en, je le connais par coeur. Mais ma plus grande fierté, même si c'était professionnel, c'est d'avoir découvert et d'avoir goûté à ce que le Québec a à offrir comme régions. Et je la connais par coeur, ma province. Et effectivement vous avez raison, Mme la ministre, on a un des plus beaux coins du monde à vendre au reste du monde. À vendre dans le sens de l'industrie touristique.

Mais là je suis devenu député de Saint-Jean, et on apprend vite à être chauvin, quand on ne l'est pas déjà, quand on est député. Alors là, je suis ambassadeur du Haut-Richelieu. Haut-Richelieu, placez-vous, là : Saint-Jean-sur-Richelieu, les montgolfières. Oui, bien, les montgolfières, je vous le dis tout de suite, c'est plus qu'une semaine par année, c'est à longueur d'année qu'il y a des montgolfières dans La Vallée-du-Richelieu. Mais effectivement c'est un des plus beaux festivals du Québec, une semaine par année.

Toujours est-il qu'on est tous, autant que nous sommes, des ambassadeurs de nos régions, les 125 députés, et c'est très bien ainsi. Et on peut voir que votre travail à vous, il est comme ça à plein temps, chanceuse que vous êtes. D'ailleurs, je ne suis pas envieux, surtout pas de mes collègues ministres, c'est quelque chose que je ne souhaite pas à mes meilleurs amis, mais votre ministère, Mme la ministre, me rend professionnellement curieux, pour ne pas dire jaloux. Mais je me console en disant que votre portefeuille vous va à ravir, avec votre bonheur à la pelletée, comme ça. Sauf pour les acronymes. Je vous entendais, et vous êtes venue à Saint-Jean-sur-Richelieu, comme le reste de votre tournée, et je vous entendais encore tout à l'heure, je sais qu'il faut s'habituer, au gouvernement, là, mais peut-être qu'on s'habitue, mais on n'aime pas ça plus qu'il ne faut non plus... Bon, vous, les ATR ce n'est pas de la magie, les ATS non plus, mais là il y a plein de choses autour de ça. Je vous entendais même parler, à un moment donné, pendant votre tournée à Saint-Jean, des associatifs. Je disais... J'ai même demandé à une de vos attachées, je pense : C'est qui, les associatifs, avec qui on va manger à midi, là, tu sais, c'est qui, ce monde-là? J'ai fini par comprendre que c'étaient les associations, des associations avec les... Bon.

Mais, justement, ma question, c'est au sujet de ce que vous appelez, vous, l'Alliance industrie touristique, qui arrive, si j'ai bien vu passer, à échéance... votre fin du monde à vous arrive en 2020, là, et ça, c'est une des choses qui arrivent à la fin de votre monde. Est-ce que vous allez... pas nécessairement renouveler, parce que ce n'est pas quelque chose... je ne sais pas si vous devez le renouveler, mais comment vous voyez ça? Après avoir fait votre tournée, savez-vous comment vous allez travailler avec les gens qui sont déjà là, vos ATR, ATS, ATM, je ne sais pas quoi, là, mais, l'association et l'industrie touristique, l'alliance, comment vous allez travailler avec ça à l'avenir?

Et ne vous en faites pas, Mme la ministre, j'ai d'autres questions, puisqu'il me reste encore...

La Présidente (Mme Isabelle) : 5 min 48 s.

M. Lemieux : Alors, j'ai une autre question pour vous après ça, Mme la ministre.

Mme Proulx (Berthier) : Cher M. le député de Saint-Jean, vous me faites bien sourire, puis tous les membres de mon cabinet et du ministère ici se mordent les lèvres pour ne pas rire, parce qu'à mon entrée en poste je leur ai dit : Écoutez, là, les acronymes, vous allez me tuer, là, vous allez vraiment me tuer. Et vous avez raison de le noter, que moi-même, je suis en train d'utiliser un vocable de l'industrie.

Alors, les ATR sont les associations touristiques régionales, les ATS sont sectorielles. Les ATM, c'est pour de l'argent.

Des voix : Ha, ha, ha!

Mme Proulx (Berthier) : Et, pour ce qui est de la CPTAQ, c'est le premier acronyme que j'ai appris quand je me suis lancée en campagne électorale pour le beau comté de Berthier. Je n'avais aucune idée de ce dont les gens me parlaient, et c'est vrai qu'on parle beaucoup en acronymes. Vous savez quoi, M. le député de Saint-Jean? Je vais prendre un soin particulier, parce que, d'abord et avant tout, on s'adresse au peuple du Québec. Et j'étais très critique, à l'époque, où j'utilisais ça de façon... pour gagner ma vie, où je me moquais d'ailleurs joyeusement des députés et des ministres qui parlaient par acronymes. Alors, M. le député de Saint-Jean, je vous mets en charge, dorénavant, de corriger Mme la ministre, qui chaque fois qu'elle utilisera un acronyme devra mettre de l'argent dans un petit pot pour payer un voyage au Québec à un des députés, quel qu'il soit.

L'Alliance de l'industrie touristique du Québec, c'est un mandataire du ministère du Tourisme du Québec, c'est un bras marketing, si je peux m'exprimer ainsi, qui s'assure de faire du Québec le premier de classe, en termes d'attrait touristique. On vend le Québec à l'international. L'Alliance de l'industrie touristique du Québec identifie, donc, des marchés qui sont en croissance, des marchés qui sont émergents, d'ailleurs on le voit, et avec le ministère on le travaille, des marchés émergents comme ceux du Brésil, du Mexique, qui, pour des raisons de sécurité évidentes, là, comme je le mentionnais un peu plus tôt, décident de venir visiter le Québec.

Vous avez raison, M. le député de Saint-Jean, l'entente, la fin du monde, comme vous l'avez mentionné, arrive en 2020, mais c'est à ce moment-là, donc, que nous allons... Mais on a déjà signifié à l'alliance, là, qu'on allait renouveler leur mandat. Mais il y a des cibles qui ont été fixées dans l'entente 2018-2019, donc, accroissement des recettes touristiques hors Québec de 5 %, accroissement du nombre de nuitées en hébergement commercial en provenance des marchés hors Québec de 1 %, accroissement annuel de la notoriété. Ils ont d'ailleurs à leur mandat 14 expériences en tourisme. Alors, on va continuer de travailler avec l'alliance, donc, avec notre plan de croissance économique de notre industrie. On va redéfinir, donc, les termes et les cibles à atteindre par l'alliance.

• (22 heures) •

M. Lemieux : Merci, Mme la ministre. Je ne sais pas, vous, mais je pense que la plupart des députés, nouveaux députés, comme moi et comme vous, ont été confrontés, à l'arrivée, après l'élection, à ouvrir un bureau, et une des questions qui se posait, c'était l'accessibilité du bureau. À ma grande surprise, ce n'est pas une obligation pour un bureau de député, au Québec, puis je pense que ça va changer bientôt, si j'en ai bien compris la réaction de pas mal tout le monde, d'avoir des bureaux accessibles aux fauteuils roulants et autres. Mais ça m'a fait penser, puisqu'on allait se parler ce soir... je me suis dit : C'est vrai, on est une population vieillissante. Ce n'est pas juste l'accessibilité aux fauteuils roulants, et tout le reste, c'est la mobilité réduite, c'est des populations de plus en plus âgées. Je sais qu'il y a quelque chose qui s'appelle Kéroul, qui est un partenaire, mais vous allez en avoir de plus en plus besoin, là, et pas juste... L'industrie en général, les hôtels, bien sûr, mais les attraits touristiques aussi, de plus en plus, là, on n'a pas le choix.

Mme Proulx (Berthier) : On ne peut pas limiter les personnes à mobilité réduite, qui sont en chaise roulante, par exemple, de... ne pas avoir accès au territoire québécois et de découvrir l'industrie touristique. D'ailleurs, je prends soin, ce soir, de saluer M. Leclerc, qui est le fier, fier ambassadeur de Kéroul. Il travaille très, très fort. Il est venu cogner à ma porte, et, d'ailleurs, dès janvier 2019 on a apporté des modifications qui sont substantielles au programme d'accessibilité des établissements touristiques. On a décidé, donc, de bonifier le montant. Subvention maximale, on l'a fait passer de 20 000 \$ à 50 000 \$.

Ma mère est à mobilité réduite, M. le député de Saint-Jean, c'est un enjeu qui m'interpelle beaucoup. Et, oui, tous les Québécois, quelque condition qu'ils ont, doivent pouvoir parcourir le territoire québécois. C'est un dossier qui est très important à mon cœur. Merci, M. le député.

M. Lemieux : Merci, Mme la ministre.

La Présidente (Mme Isabelle) : Merci pour l'échange. Nous y allons maintenant avec le dernier bloc de l'opposition officielle, et la parole est au député de Viau. Il vous reste 37... 37! Sac à papier! 17 minutes. Vous auriez été content, hein?

Des voix : Ha, ha, ha!

La Présidente (Mme Isabelle) : Alors, il vous reste 17 minutes. Allons-y.

M. Benjamin : Voilà. Et, puisqu'il s'agit de mon dernier tour, je commencerai par vous remercier, Mme la Présidente, et remercier aussi Mme la ministre, et tout le personnel, donc, de votre cabinet, et toute l'équipe qui est ici ce soir. Donc, nous veillons tard, mais c'est pour une bonne cause, c'est pour la cause du développement du Québec. Donc, je veux remercier le personnel de l'Assemblée nationale aussi, donc, les pages. Donc, merci beaucoup.

Alors, vous avez, Mme la ministre, lors des consultations montréalaises... Il y a un enjeu qui est important, je crois, et je vous ai entendu l'évoquer à quelques reprises, et vous aviez raison, sur l'idée qu'il y a des portes d'entrée sur le Québec, Montréal en est une, Québec en est une, et s'assurer de l'accessibilité des portes d'entrée, c'est aussi permettre, aussi, aux autres régions... aux touristes qui arrivent au Québec de pouvoir voyager dans les autres régions, découvrir les autres régions du Québec.

Cela en vient à vous parler de l'enjeu du REM. Il y a eu un échange entre vous et les gens du REMI sur le prolongement d'un kilomètre, le prolongement d'un kilomètre du REM, qui permettrait, justement, au REM d'aller jusqu'à la gare. D'ailleurs, Via Rail est totalement ouverte à cela.

Lors des études de crédits, votre collègue le député... le ministre des Transports a été moins catégorique que vous, que vous l'aviez été. Donc, il s'est montré ouvert, il s'est montré ouvert, enfin, suite à une question que lui a posée mon collègue le député de La Pinière, à regarder et à travailler à la réalisation de ce prolongement-là, sachant l'importance de ce un kilomètre. Quelqu'un, par exemple, qui veut se rendre à Trois-Rivières, O.K., il pourrait, si ce un kilomètre serait réalisé, à partir de la gare, se rendre à Trois-Rivières.

Pour l'industrie touristique du Québec, est-ce que vous serez prête à vous engager ce soir à travailler avec votre collègue du ministère des Transports pour que, comme enjeu du développement du tourisme, donc, cela puisse se faire?

Mme Proulx (Berthier) : Merci, M. le député de Viau. Je pense que vous vous trompez de ministre du Tourisme parce que jamais je n'ai parlé du REM, je suis infiniment désolée. Le REM me plaît, m'interpelle. J'écoute mon confrère le ministre des Transports en parler. Le fédéral, je tiens à préciser, M. le député de Viau, est à faire une étude là-dessus.

Maintenant, je suis étonnée de constater que vous me posez la question si je travaille avec mon confrère le ministre des Transports. Vous savez très, très bien, comme critique de l'opposition officielle en matière de tourisme, que le tourisme et le transport sont directement liés, ils sont indissociables. C'est impossible de dissocier l'industrie touristique et le ministère des Transports. On travaille vraiment bien ensemble.

Je suis très, très heureuse de voir les canaux de communication qui sont ouverts entre le ministère, le cabinet, d'ailleurs, et M. le ministre des Transports. Je vais laisser le soin, d'ailleurs, au ministre des Transports de faire les études, les annonces qui pourraient être reliées au prolongement ou non du REM, je laisserai ça au ministre des Transports ou encore à la ministre déléguée des Transports et députée de Pointe-aux-Trembles.

M. Benjamin : ...et pourtant, Mme la ministre, nous n'allons pas nous entêter là-dessus, donc, plus longuement, mais je vous garantis, je vous garantis que, oui, donc, il y a eu un échange entre vous et le représentant du REMI, donc, sur ce dossier-là. Et c'est un enjeu en matière de développement touristique important. Donc, je crois que vous, qui portez le dossier, donc, du développement touristique, vous avez votre poids, autour de la table du Conseil des ministres, à faire valoir sur l'importance, donc, qu'un prolongement du REM aurait des retombées intéressantes pour l'ensemble de l'industrie touristique québécoise. D'ailleurs, je pense que, dans la plupart des consultations, dans la plupart des régions, un des sujets qui est revenu souvent autour de la table, c'est l'accessibilité, l'accessibilité aux régions. Donc, les transports sont au coeur de ça, et vous avez là une opportunité intéressante, je crois, de faire valoir, donc, l'importance de ces retombées-là, donc, pour l'industrie touristique. Donc, moi, ce que je vous demande : Est-ce que vous serez prête à vous engager à faire valoir, c'est ça, la question, à faire valoir l'importance de cet enjeu-là pour le développement touristique du Québec?

Mme Proulx (Berthier) : Mais je ne peux pas croire que vous me demandiez si je vais m'engager. Je suis engagée, je le suis déjà, depuis le jour 1 de mon mandat. Vous l'avez vu, d'ailleurs, lors de ma tournée. C'est la même chose avec le ministère des Relations internationales, avec Mme la députée de... j'oublie sa circonscription... la ministre des Relations internationales, la ministre de la Métropole, Mme la ministre des Affaires municipales, le ministre du Travail, Culture et Communications. Vraiment, nous travaillons tous ensemble. Nous faisons de la politique différemment, et tous les canaux de communication sont ouverts, parce que nous sommes un gouvernement d'entrepreneurs et on veut s'assurer, M. le député, que la croissance économique du Québec croisse. Et l'industrie touristique du Québec n'y échappera pas, et je m'impose auprès de mes confrères et consœurs ministres.

La Présidente (Mme Isabelle) : Merci, Mme la ministre.

• (22 h 10) •

M. Benjamin : Alors, je suis très heureux de l'entendre. Maintenant, la question que j'ai pour vous : Suite, puisque vous arrivez dans un ministère où... Ce n'est pas les pages blanches, il y a des choses qui ont été faites, à la lumière de ce que j'ai évoqué lors des préliminaires, tout à l'heure. Donc, vous êtes en train de travailler. Maintenant, qu'est-ce que vous aurez à dire à l'association de la restauration du Québec suite aux travaux, aux chantiers qui ont été déjà réalisés notamment par l'ancien ministre, Martin Coiteux, notamment au niveau des problématiques au niveau du fisc? Il y a des choses à poursuivre à ce niveau-là. Qu'est-ce que vous aurez à dire à l'association de la restauration du Québec?

Mme Proulx (Berthier) : Êtes-vous vraiment sérieux, M. le député de Viau, dans votre question, là? Vous voulez parler de fiscalité?

M. Benjamin : ...Mme la ministre, c'est l'association de la restauration du Québec.

Mme Proulx (Berthier) : Oui, je l'ai rencontrée, l'association, oui.

M. Benjamin : ...ils ont trois enjeux, trois enjeux : des enjeux au niveau du fisc, des enjeux au niveau de la main-d'oeuvre — donc j'ai choisi de ne pas vous parler de main-d'oeuvre, puisque je sais où est-ce que nous, nous logeons à ce niveau-là — et aussi des enjeux par rapport à tout ce qui concerne les permis d'alcool. Moi, je vous parle en particulier... L'association de la restauration du Québec est au coeur du développement touristique, Mme la ministre. Donc, il y a un travail à faire avec vos collègues pour faciliter la vie des restaurateurs du Québec.

Mme Proulx (Berthier) : Ah! mais ça, j'en conviens, de travailler avec les collègues pour faciliter tous ceux qui sont des créateurs de bonheur de notre industrie, je suis totalement d'accord avec vous. On les a rencontrés, d'ailleurs, l'Association des restaurateurs du Québec. Eux aussi, donc, ont des enjeux liés à la main-d'oeuvre. Même si vous, vous ne souhaitez pas en parler, eux m'en ont parlé très, très longuement, je vous dirais, M. le député de Viau. Il y a eu des propositions qui ont été présentées par l'industrie des restaurateurs du Québec qui étaient fort intéressantes.

Maintenant, pour ce qui est de la fiscalité, je souhaite avoir une autre rencontre avec les gens de l'industrie. On pourra en discuter plus précisément. Et, si vous avez une question très, très précise, pointue à me proposer, il me fera plaisir... Mme la Présidente, vous me rappelez le processus? Comment je dois faire pour...

La Présidente (Mme Isabelle) : S'il a une question pointue, effectivement, vous pouvez la lui poser, puis elle pourra probablement répondre en nous soumettant un document, mais...

M. Benjamin : Alors, j'aurais une question précise. Puisque la ministre a parlé... aurait suggéré que je ne veux pas parler de main-d'oeuvre, donc, ma question, je vais la poser sur la main-d'oeuvre. Quelles sont vos intentions précises pour aider à la pénurie de main-d'oeuvre dans le domaine de la restauration?

Mme Proulx (Berthier) : Il y a... Je vais vous faire part d'un témoignage que j'ai entendu d'un restaurateur, en termes de pénurie de main-d'oeuvre, qui attire beaucoup des jeunes milléniaux, comme vous le savez, M. le député de Viau. Et, dans un entretien, dans une grande radio, il racontait combien il était difficile pour lui de retenir, donc, les employés. Plutôt que de se battre contre les milléniaux, il a donc décidé de s'agglutiner, de se greffer aux jeunes milléniaux, et ce qu'il a fait, c'est... Parce que, vous l'avez entendu autant que moi sur le terrain, les milléniaux passent les entrepreneurs en entrevue, leur demandent des jours de vacances. Et donc cet entrepreneur-là en restauration, ce qu'il a décidé de faire pour pérenniser les emplois, garder ces emplois-là, c'est d'offrir deux journées consécutives de repos à ses employés en restauration, que ce soit lundi et mardi, mardi et mercredi, deux journées consécutives. Vous savez ce qui est arrivé, M. le député de Viau? Il a gardé ses employés, ça fait plus d'un an maintenant, parce qu'il a répondu... il s'est tourné vers les milléniaux. Parce qu'ils ont des façons de travailler et d'opérer qui sont complètement différentes des modèles où vous et moi... — je ne veux pas vous vieillir, M. le député de Viau, vous êtes sûrement beaucoup plus jeune que moi — des modèles, donc, des façons d'opérer et de travailler qui sont complètement différentes, aujourd'hui, alors, oui, c'est un défi pour l'industrie. Mais vous savez quoi? Ils sont agiles, ils sont mobiles, les gens de l'industrie. Et sincèrement je crois qu'ils vont être en mesure, en se tournant vers des milléniaux, de trouver des moyens de garder ces gens-là. Toute la campagne de valorisation, là, à laquelle on a fait référence un peu plus tôt aussi, avec les restaurateurs... Donc, il y a une série de mesures qui sont mises en place pour aider des gens de l'industrie, entre autres, de la restauration.

La Présidente (Mme Isabelle) : Merci. Il vous reste 6 min 25 s.

M. Benjamin : Merci, Mme la Présidente. Un autre enjeu qui m'apparaît important... Vous avez évoqué l'ITHQ, tout à l'heure, l'ITHQ qui célébrait l'an dernier ses 50 ans d'existence, l'ITHQ qui s'est engagé dans une dynamique de valorisation de qualité aussi de la formation. Maintenant, vous comprendrez, en lien toujours avec... Et c'est là que je vous dis qu'il y a des actions à poser ou à continuer à poser, donc, pour faire en sorte que quelqu'un qui sort de l'ITHQ, qui décide d'aller travailler dans le domaine de la restauration, cette personne-là puisse y rester. Vous savez, quand un restaurateur... quand on rencontre un restaurateur et qu'il vous dit : Moi, j'ai embauché quelqu'un comme chef, donc, cette personne-là, après trois mois, il a démissionné parce que, justement, il y a un enjeu par rapport à toute la question des pourboires... Donc, il y a des choses qui ont été faites, et c'est là que je vous demande, donc, comme ministre du Tourisme, sachant l'importance de la restauration, donc, pour le développement de l'industrie du Québec, d'agir. Donc, maintenant, j'aimerais savoir quelles sont les intentions de votre gouvernement à ce niveau-là.

Mme Proulx (Berthier) : C'est vrai que c'est difficile pour les restaurateurs, M. le député de Viau. Vous le savez, d'ailleurs, vous l'avez lu aussi précisément que nous, au ministère et au cabinet, que notre gouvernement a dévoilé, dans le premier budget de la Coalition avenir Québec, une aide additionnelle de près de 1,7 milliard de dollars sur cinq ans pour accroître, donc, des gens à participer au marché du travail. C'est une enveloppe, entre autres, notamment, qui comprend un soutien de 3,2 millions de dollars par année accordé aux entreprises à compter de 2019-2020 sous forme de bonification du crédit d'impôt relatif à la déclaration des pourboires — je lis précisément le texte — afin d'aider les employeurs des secteurs de la restauration et de l'hôtellerie à offrir des conditions de travail plus avantageuses pour faire face à la rareté de main-d'oeuvre. Donc, notre gouvernement, dans le premier budget, avait entendu ce cri du coeur là, entre autres, de l'Association des restaurateurs du Québec. Et d'ailleurs, le 1er mai dernier, vous le savez très bien, qu'il y a eu une hausse non seulement du salaire minimum, au Québec, mais il y a eu une hausse du salaire à pourboire depuis le 1er mai dernier, qui est donc passé à 10,05 \$ l'heure. C'est donc une mesure très, très précise du gouvernement de la Coalition avenir Québec qui a été prise dans notre premier budget, qui a été présentée il y a plus d'un mois maintenant.

M. Benjamin : Merci. Alors...

La Présidente (Mme Isabelle) : Il vous reste 3 min 25 s.

M. Benjamin : Trois minutes. Un dossier, évidemment, qui a déjà été abordé ce soir, et je m'en voudrais de ne pas l'aborder avec vous, Mme la ministre, c'est le dossier d'Airbnb.

Donc, alors, il y a des actions qui avaient été posées par le précédent gouvernement, je rappelle, entre autres, la mise en place de la Loi visant à améliorer l'encadrement de l'hébergement touristique, je rappelle aussi le transfert des pouvoirs d'enquête à Revenu Québec, je rappelle aussi l'entente de perception de taxe sur l'hébergement pour les nuitées réservées sur la plateforme Airbnb. Alors, effectivement, il y a deux choses, je crois, qui sont importantes, et viendra ensuite ma question. Premièrement, quel est le travail... est-ce qu'il y a un travail qui a été déjà amorcé avec la municipalité? Ça, c'est la première question. Et, la deuxième question, je comprends, tout à l'heure, vous avez annoncé que, d'ici la fin de la session, il y aura un projet de règlement, mais j'aimerais vous entendre sur la vision qui sera derrière ce projet de règlement. Qu'est-ce que vous entendez nous présenter?

Mme Proulx (Berthier) : La vision derrière ce règlement... Je demanderais un peu plus de précision à votre question. Qu'est-ce que vous voulez dire?

M. Benjamin : Vous avez annoncé, tout à l'heure, qu'il y aura un projet de règlement, donc, qui sera déposé d'ici la fin de la session.

Mme Proulx (Berthier) : Oui. Exact.

M. Benjamin : Alors, votre projet de règlement, pouvez-vous nous en parler? De quoi sera-t-il...

Mme Proulx (Berthier) : Vous comprenez très bien que je ferais un outrage au Parlement, M. le député de Viau, si je devais ici... avant de présenter au Conseil des ministres et au Conseil exécutif quelque élément de ce règlement-là...

Oui, vous aviez, le précédent gouvernement, le projet de loi n° 150, mais, je dois admettre, M. le député de Viau, si le gouvernement de la Coalition avenir Québec doit et va déposer un règlement d'ici la fin de la présente session parlementaire, c'est parce que votre loi manquait clairement de dents. Depuis ce temps-là, M. le député de Viau, ne cessent de s'exprimer partout les gens sur le fait que ce règlement-là avait besoin... cette loi-là avait besoin de définitions.

Donc, je répète que nous aurons l'occasion de présenter, donc, un règlement. Quatre grands principes qui ont guidé nos réflexions, tant avec les municipalités qu'avec les gens de l'hôtellerie : clarté — clarté — simplicité, applicable et équitable. Vous savez qu'on est un gouvernement qui souhaite que l'équité soit respectée de tous. J'espère d'ailleurs avoir, M. le député, parce qu'on arrive à la conclusion...

• (22 h 20) •

La Présidente (Mme Isabelle) : On peut peut-être lui laisser...

Mme Proulx (Berthier) : ...votre collaboration lorsque nous aurons l'occasion de déposer ce règlement, d'ici la fin...

La Présidente (Mme Isabelle) : Merci, Mme la ministre. Il vous reste 30 secondes si vous voulez poser une question.

M. Benjamin : Alors, écoutez, c'était... vous avez répondu à ma question, en fait. Je ne vous avais pas demandé de faire un outrage au Parlement, je voulais savoir quelle était... qu'est-ce qui était votre volonté, donc, derrière ce projet de règlement.

Maintenant, puisque le premier ministre du Québec, votre premier ministre, notre premier ministre, s'est engagé à respecter l'autonomie des municipalités, entendez-vous respecter l'autonomie des municipalités?

La Présidente (Mme Isabelle) : C'est terminé. Je vous remercie. Merci pour l'échange enrichissant. Il nous reste un seul bloc du gouvernement, et le dernier, avec la députée de Labelle. Vous avez sept minutes.

Mme Jeannotte : Alors, merci, Mme la Présidente. Bonsoir, Mme la ministre, membres... députés du ministériel et les députés de l'opposition, membres de la fonction publique et tous les partenaires.

Mesdames et messieurs, quand il reste sept minutes aux crédits et qu'on a épuisé à peu près tous les sujets... Je vais quand même essayer de vous entretenir... parce que, vous savez, dans la région de Labelle... c'est la plus belle région, parce que, moi, de mon côté, je n'ai peut-être pas les poutines avec le bleuet, mais j'ai la station de ski du Mont-Tremblant. Alors, écoutez, je vais essayer de battre mon collègue député du Lac-Saint-Jean avec ma montagne de ski.

Des voix : Ha, ha, ha!

Mme Jeannotte : Et, vous savez, Mme la ministre, je voudrais également souligner la présence... l'honneur que vous m'avez fait de venir dans ma circonscription, le 25 avril dernier. Et puis, c'est quand même extraordinaire, Mme la ministre a fait une tournée, une première au Québec d'une telle envergure, je tiens à le souligner, et dans chacune des salles, là, c'est plus de... c'est presque... plus de 100 personnes à chaque fois, là, donc c'est tous des gens de l'industrie qui étaient présents.

Vous savez, juste pour parler de la montagne de ski Mont-Tremblant, là, moi, j'ai l'honneur d'avoir des grands ambassadeurs, hein, comme Erik Guay, Jasey-Jay Anderson, et puis, vous savez, juste à la montagne de ski on parle de 3 000 emplois, c'est extraordinaire. Et on a également l'Ironman, le fameux Ironman, et les recettes touristiques, entre 2012 et 2018, là, on parle de 71,5 millions de dollars, on parle de 89 pays qui viennent visiter mon petit village, au Mont-Tremblant, et on parle de 8 000 athlètes qui sont venus à Mont-Tremblant. Et, Mme la ministre, comme je vous le disais, il y a un aéroport qui s'en vient, il est privé encore, mais on travaille sur, peut-être, une prochaine porte d'entrée, on ne le sait pas.

Moi, là, je les connais, les défis puis les enjeux, on en a parlé toute la soirée, ça fait deux heures qu'on en parle. Ça fait que je ne pourrai pas vous parler de saisonnalité, de recrutement, de valorisation des carrières, intégration des personnes handicapées, rareté de la main-d'oeuvre, on a tout fait ça, mais je vais vous parler de ce que je vis, parce que j'habite le petit village de Mont-Tremblant depuis 20 ans, et puis, moi, quand les touristes arrivent, c'est comme de la visite, on est contents quand ils repartent, des fois, puis je vais vous expliquer pourquoi.

Mme Proulx (Berthier) : ...Mme la députée de Labelle.

Mme Jeannotte : Oui, madame, parce qu'il y a des pancartes... Je vous appelle à un sujet qui n'a pas été parlé encore, c'est la signalisation. Vous savez, moi, ça fait 20 ans que je suis dans le vieux village, et puis, quand j'ai une personne qui nous arrive de l'étranger, qu'elle soit asiatique, qu'elle soit américaine : Hi, may I know where is the mountain? Ils l'ont drette dans la face, mais ils veulent savoir par où passer. Ça fait que, Mme la ministre, je ne sais pas si vous avez été sensibilisée à cet enjeu-là, mais, vous savez, la signalisation, c'est important.

Un autre enjeu : la langue française. À la montagne, on a énormément d'Américains, et moi, je tiens à ce qu'on garde notre couleur du français aussi.

Ça fait que je vous amène sur d'autres terrains, Mme la ministre, puis j'aimerais vous entendre. La signalisation, en effet, est-ce que dans votre grande consultation... est-ce que vous avez entendu cet enjeu-là, de bien indiquer à nos touristes qui nous viennent de l'étranger par où passer pour se rendre à nos montagnes, nos lacs puis nos sentiers de motoneige, etc.?

Mme Proulx (Berthier) : Merci, Mme la députée de Labelle. Et je rappelle que c'est tout le Québec qu'on vend. C'est vrai qu'il y a des belles régions. C'est vrai que, et je dois l'admettre, les Laurentides, c'est une pépinière à champions olympiques, entre autres, en ski, le très, très grand skieur, qui a annoncé sa retraite, M. Erik Guay. C'est vrai que les Laurentides ont vraiment été une pépinière à champions, à champions du monde, à champions olympiques également. Et d'ailleurs je salue au passage M. Guay.

On en a parlé, dans la vaste tournée de consultation, donc, des... en fait, ce qu'on appelle les routes touristiques signalées, ces fameuses pancartes bleues qu'on peut retrouver sur certains circuits. Ça permet, entre autres, effectivement, Mme la députée de Labelle, de découvrir des caractères très, très distincts de certaines régions, sortir des grands axes routiers pour aller à la découverte d'une montagne de ski, pour aller à la découverte d'une fromagerie. Moi-même, quand j'ai commencé à travailler à Québec, avant cette carrière-ci, Fromagerie Grondines m'a interpellée, je suis sortie de l'autoroute 40 en direction est, j'ai fait peut-être un kilomètre. Et j'ai vu, au fil des ans, cette fromagerie-là grandir, offrir des produits du terroir, et clairement ça a eu une influence et une valeur puisqu'encore aujourd'hui je m'arrête là.

Donc, on a 18 routes touristiques qui sont signalées, aujourd'hui, la 19e, Mme la députée de Labelle, a été approuvée, elle sera signalée prochainement, c'est près de 4 600 kilomètres, donc, majoritairement dans des régions, qui sont identifiées par ces petits panneaux bleus en bord de route. Elles sont gérées, d'ailleurs, par les associations touristiques régionales, M. le député de Saint-Jean, et les municipalités régionales de comté, également connues sous le nom de... l'acronyme des MRC, et les centres locaux de développement et organismes à but non lucratif — je vous passe l'acronyme, M. le député.

Donc, oui, la production et l'installation des affiches, des enseignes ou des fanions, ça aide, évidemment, les touristes qui s'amènent sur le beau grand territoire du Québec à faciliter le repérage. Dans notre plan de croissance économique de notre industrie, le programme prend fin, donc, le 31 mars 2020. On sera en mesure de revoir tout ça. Mais j'apprécie infiniment votre commentaire aujourd'hui, et ça va très certainement faire partie de nos réflexions dans la prochaine année, donc, pour arriver avec notre stratégie de croissance économique de l'industrie.

Mme Jeannotte : J'avais énormément d'autres questions, mais je crois qu'il me reste...

La Présidente (Mme Isabelle) : ...32 secondes.

Mme Jeannotte : 32 secondes? Bien, j'ai le temps de quelque chose.

Vous savez, quand la station de ski ferme ses portes, eh bien, on le ressent le lendemain dans le village, les restaurants ferment immédiatement. Alors, c'est vraiment le dernier point, dans le fond, de soutenir, de continuer de soutenir nos moteurs économiques, nos grands moteurs économiques.

Et puis, encore une fois, merci, Mme la ministre, parce que vous aussi, vous êtes une ambassadrice. Et puis vous avez raison de souligner qu'on travaille différemment, je le constate tous les jours au caucus. Et je vous remercie de votre collaboration.

La Présidente (Mme Isabelle) : Merci. Merci, Mme la députée. Alors, merci à tout le monde.

Adoption des crédits

Il est maintenant le temps... Le temps alloué pour l'étude des crédits du portefeuille Tourisme est maintenant presque terminé. Nous allons maintenant procéder à la mise aux voix des crédits. Alors, nous y allons tranquillement. Le programme 1, intitulé Direction, administration et gestion des programmes, est-il adopté?

Des voix : Adopté.

Des voix : Sur division.

La Présidente (Mme IsaBelle) : Sur division. Le programme 2, intitulé Développement du tourisme, est-il adopté?

Des voix : Adopté.

Des voix : Sur division.

La Présidente (Mme IsaBelle) : Sur division. Le programme 3, intitulé Organismes relevant du ministre, est-il adopté?

Des voix : Adopté.

Des voix : Sur division.

La Présidente (Mme IsaBelle) : On va sortir une belle chanson bientôt!
C'est le dernier document, attention. L'ensemble des crédits budgétaires du portefeuille Tourisme pour l'exercice financier 2018-2019 est-il adopté?

Des voix : Adopté.

Des voix : Sur division.

La Présidente (Mme IsaBelle) : Alors, écoutez, c'est vraiment, là, la fin, si vous voulez, là, de la période des études de crédits pour cette année. Je tiens vraiment à féliciter tout le monde, tous ceux, entre autres, qui font partie de la commission Économie et travail. Merci aux députés, merci à tous les ministres qui sont venus ici également.

Document déposé

Et, en terminant, avant, je dois déposer, si vous voulez, les réponses aux demandes de renseignements de l'opposition. Alors, les voici.

Alors, encore une fois, je vous remercie, tout le monde. Compte tenu de l'heure, c'est la fin, j'ajourne, la commission ajourne ses travaux au vendredi 3 mai. N'oubliez pas que demain, à 10 heures, nous avons une interpellation. Alors, merci à tout le monde, merci à tous ceux qui ont assisté à la commission. Et à l'année prochaine.

(Fin de la séance à 22 h 30)